

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 9.

Prix du numéro, 7 centims.—Annonces, la ligne, 10 centims.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 27 FEVRIER 1879

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMI pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou à "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

Charles-Michel de Salaberry, par L.-O. David.—A la veille, par Fabien Valasse.—Correspondance de la capitale, par A. G.—Les hommes de 1837.—Noces d'or.—La bande rouge, par F. du Boisgobey (suite).—Les Kanaks de la Nouvelle-Calédonie (suite et fin).—Nos gravures : Le Dr Tardieu ; Les embarras de bébé.—Choses et autres.—Les échecs.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Le lieutenant-colonel Charles de Salaberry ; Philippe-N. Pacaud ; Le Dr Ambroise Tardieu ; Diagramme de la Chambre des Communes—Sièges occupés par les membres ; Ouverture du parlement ; Son Excellence le gouverneur général lisant les discours du trône ; Le nouveau président, Hon. J.-G. Blanchet, conduit à son fauteuil ; Les embarras de bébé.

CHARLES-MICHEL DE SALABERRY

La plus populaire de nos gloires militaires.

Une belle et majestueuse figure taillée dans le marbre ; les traits délicats, fièrement dessinés ; le front hardi, agressif ; un teint riche, rose et blanc ; des yeux limpides, pétillants de verve—des rayons de soleil dans un ciel bleu ; des épaules larges, solides comme des bastions ; une poitrine où les boulets, il semble, devaient rebondir ; un bras qui frappait comme Charles Martel ou Richard Cœur de Lion ; des muscles forts et souples comme l'acier ; enfin, un magnifique ensemble de force, de distinction, de vigueur et de beauté, une puissante organisation débordant de vie et de sève, faite pour l'assaut, la lutte, les grandes choses.

Un cœur de lion, une intrépidité à tout oser, à tout braver. Type accompli de ces preux chevaliers qui, de la pointe de leur épée, ont écrit l'histoire de France. Au temps des croisades, il aurait monté à l'assaut de Jérusalem à côté de Godefroy de Bouillon ; plus tard, il eût été l'échelon des Gaston, des Bayard et des Duguesclin.

Si le Canada eût appartenu à la France en 1800, il eût, peut-être, conquis le bâton de maréchal en se battant comme Lannes et Masséna. Dans la guerre d'Afrique, guerre de surprises, d'ambuscades, d'aventures et de glorieuses audaces, il eût été à côté de Lamoricière sur les murs de Cons-

tantine, et eût couvert sa vaillante épée de gloire depuis la pointe jusqu'au pommeau.

Vif, brusque, impétueux, toujours prêt à venger une injure d'un coup de poing ou d'un coup de sabre.

Le baron de Kottenburg l'appelait, dans ses lettres : "Mon cher marquis de la poudre à canon."

Bon, cependant, généreux, sensible et affectueux, n'attaquant jamais le premier, et pardonnant facilement, une fois l'explosion faite.

Nature de soldat, pleine d'élan, de vivacité, d'entrain et de gaieté, aimant autant à chanter, rire et danser qu'à se battre, aussi vaillant à la table que sur le champ de bataille.

Sévère, rigoureux, inflexible en fait de discipline, et ne ménageant point les jurons, les reproches et les punitions à ses Voltigeurs qui chantaient :

C'est notre major
Qu'a le diable au corps,
Qui nous don'ra la mort.
Y'a pas de loup ni tigre
Qui soit si rustique ;
Sous la rondeur du ciel
Y'a pas son pareil.

Aimé, pourtant, de ses officiers et soldats à cause de son impartialité et de sa justice envers et contre tous.

Tel est le portrait du lieutenant-colonel de Salaberry, cet illustre guerrier dont les Canadiens-français ont fêté avant-hier le centenaire.

Après avoir loué le mérite et le talent de ceux qui, depuis la conquête, ont soutenu l'honneur et les droits de leurs compatriotes par la plume et la parole, il est juste que je rende hommage à celui dont la vaillante épée a su nous faire craindre et respecter.

Le héros de Chateauguy avait reçu en héritage des traditions glorieuses.

La famille d'Irumberry de Salaberry, originaire du pays de Basque, dans le royaume de Navarre, avait conquis ses titres de noblesse sur les champs de bataille. L'un des ancêtres de notre héros était au combat de Coutras, où il frappa dru et fort. Henri de Navarre, depuis roi de France, sous le nom d'Henri IV, aperçut le terrible chevalier au moment où, après avoir terrassé de nombreux et vaillants adversaires, il accordait la vie à un intrépide gendarme qu'il venait de blesser.—*Force à superbe ! Mercy à faible*, lui cria le galant Béarnais, c'est ta devise.

Noble devise ! que les de Salaberry ont raison de porter avec orgueil sur leur écusson, car ils y ont toujours été fidèles et l'ont illustrée par maintes actions éclatantes.

Le grand-père, Michel de Salaberry, vint en Canada dans l'année 1735, en qualité de capitaine de frégate.

Il avait une grande réputation de force et de bravoure. Il épousa, en 1750, mademoiselle Juchereau Duchesnay, fille du seigneur de Beauport. Il prit part aux luttes héroïques qui se terminèrent par la cession du Canada à l'Angleterre.

Le père, Louis-Ignace de Salaberry, fut remarquable par ses vertus, son intelligence, sa haute et belle taille, la noblesse de son caractère et cette force corporelle qui se transmet de père en fils. Il combattit vaillamment dans les rangs de l'armée anglaise en 1776, et reçut trois blessures sérieuses dans le cours de la guerre. Le gouvernement anglais le récompensa de ses services en lui accordant une demi-

pension et plusieurs charges. Mais la reconnaissance qu'il devait au duc de Kent et au roi d'Angleterre ne purent jamais lui faire trahir les droits de ses compatriotes. Lorsque Craig voulut, en 1809, unir les deux Canadas dans le but de mettre les Canadiens-français sous l'empire d'une majorité anglaise, il fut un de ceux qui s'opposèrent le plus énergiquement à ce projet. Et, lorsque le gouverneur le menaça de lui enlever ses moyens d'existence s'il ne se rendait pas à ses désirs, il lui fit cette belle réponse :

—Vous pouvez, Sir James, m'enlever mon pain et celui de ma famille, mais mon honneur... jamais !

Devenu seigneur de Beauport, son manoir fut pendant vingt ans l'aimable rendez-vous où gentilshommes français et anglais, réunis par la conquête, apprirent à s'estimer après s'être battus ; les plus hauts personnages d'Angleterre y trouvaient une hospitalité pleine de charme et de distinction. Le noble seigneur avait épousé, en 1778, la belle et distinguée demoiselle Hertel de Rouville, et de ce mariage étaient nés sept enfants, tous beaux et bien faits, trois filles et quatre garçons, dont l'aîné fut le héros de Chateauguy.

Les Canadiens-français étaient fiers de l'éclat qui environnait cette belle et bonne famille, et des hommages qu'elle recevait de leurs fiers conquérants.

De toutes les sympathies qui l'honorèrent, la plus illustre et la plus vaillante fut, sans doute, celle du duc de Kent, père de notre souveraine, la reine Victoria. On sait que le prince vint en Canada en 1791, à la tête de son régiment, et qu'il fut, pendant son séjour au milieu de nous, l'idole de la population. C'était un bon prince, aussi, que le duc de Kent, généreux, affable et loyal, aussi noble par le cœur que par la naissance. Il n'eut pas mis le pied, une fois, dans le manoir de Beauport, qu'il fut épris d'admiration et d'estime pour ses aimables hôtes. Les heures les plus agréables de sa vie étaient celles qu'il passait au sein de cette famille, dont il fut pendant toute sa vie l'ami fidèle et le protecteur puissant. Une correspondance de vingt-trois ans, depuis 1791 à 1814, démontre toute la profondeur et la sincérité de cette honorable amitié qui se manifeste à chaque ligne par les sentiments les plus délicats, les épanchements les plus gracieux.

C'est par son influence que les quatre fils du seigneur de Salaberry, Michel, Maurice, Louis et Edouard, son filleul, purent satisfaire leurs inclinations militaires en entrant dans l'armée anglaise, où ils se firent tous, en peu d'années, à la pointe de leur épée, une belle position.

De ces quatre frères si beaux, si vaillants, qui faisaient l'orgueil de leur famille, de leur protecteur et de leurs compatriotes, il ne resta bientôt que l'aîné. Les trois autres moururent au service de l'Angleterre de 1809 à 1812, à quelques mois d'intervalle. Maurice et Louis succombèrent de la fièvre sous ce ciel empesté des Indes, dont la conquête et la conservation ont coûté à l'Angleterre des flots de sang.

Le plus jeune, Edouard, fut tué, à la tête de sa compagnie, sous les murs de Badajoz ; il n'avait que dix-neuf ans. Quelques heures avant l'assaut, sous l'empire d'un noir pressentiment, il avait écrit une lettre à son protecteur, le duc de Kent,

pour le remercier de toutes les bontés qu'il avait eues pour sa famille et pour lui.

Ils étaient tous trois lieutenants, aimés de leurs chefs et de leurs compagnons d'armes pour leur bravoure, leurs talents et la bonté de leur caractère.

Une humble tombe fut élevée en l'honneur de Maurice par les officiers et soldats anglais de son régiment sur cette terre funeste.

Puisse le temps respecter cette glorieuse tombe, afin que partout il y ait des témoignages éclatants de la loyauté et de la bravoure du peuple canadien.

La tradition parle des sympathies touchantes que la famille de Salaberry trouva dans sa douleur ; ce fut un deuil universel.

Le duc de Kent ne fut pas le moins affecté ; il manifesta son chagrin dans des lettres touchantes où il parle du sort de ces pauvres enfants avec une tendresse toute paternelle.

Pendant ce temps-là, l'aîné des de Salaberry faisait vaillamment son chemin dans l'armée anglaise, à travers les balles et les boulets ; la mort craignait de briser une si belle destinée. Soldat à quatorze ans, il partait à seize pour les Indes occidentales en qualité d'enseigne, devenait rapidement lieutenant et capitaine, grâce à la protection incessante du duc et à l'admiration que sa belle conduite inspirait dans l'armée.

On était fier au pays, lorsque l'écho y apportait la nouvelle des succès et de la gloire du jeune Canadien. On applaudissait, lorsque la rumeur apprenait comment il savait soutenir l'honneur de sa famille et de sa patrie. Il avait montré, en arrivant aux Indes, que, malgré sa jeunesse, il ne se laisserait pas insulter impunément. Voici comment M. de Gaspé raconte ce fait :

Les officiers du 60^e régiment, dans lequel Salaberry était lieutenant, appartenaient à différentes nationalités. Il y avait des Anglais, des Prussiens, des Suisses, des Honorviens et deux Canadiens-français : les lieutenants de Salaberry et Des Rivières. C'était chose assez difficile de maintenir la paix parmi eux ; les Allemands surtout étaient portés à la querelle ; excellents duellistes, ils étaient de dangereux antagonistes. Un matin, Salaberry était à déjeuner avec quelques-uns de ses frères d'armes, quand l'un des Allemands qui le regarda et lui dit d'un air de mépris :

—Je viens justement d'expédier un Canadien-français dans l'autre monde, faisant par là allusion à Des Rivières, qu'il venait de tuer en duel.

Salaberry bondit sur son siège, mais, retenant son sang-froid, il dit :

—Nous allons finir le déjeuner, et alors vous aurez le plaisir d'en expédier un autre.

Ils se battirent, comme c'était alors la coutume, à l'arme blanche. Tous deux firent preuve d'une grande adresse, et le combat fut long et obstiné. Salaberry était très-jeune ; son adversaire, plus âgé, était un rude champion. Le premier reçut une blessure au front dont la cicatrice ne s'est jamais effacée. Comme il saignait abondamment et que le sang lui interceptait la vue, ses amis voulurent faire cesser le combat ; mais il refusa. S'étant attaché un mouchoir autour de la tête, le combat recommença avec encore plus d'acharnement. A la fin, son adversaire tomba mortellement blessé, et la plupart dirent qu'il n'avait eu que ce qu'il méritait.

Ce duel mit pour toujours de Salaberry à l'abri des insultes ; il avait fait ses preuves.

La guerre des Indes se faisait alors entre l'Angleterre et la France ; la possession de la Martinique et de la Guadeloupe devait être le prix de la victoire. Il devait en coûter au jeune de Salaberry, si français par l'origine et le caractère, de se battre

contre la France; il devait lui répugner de tirer sur le drapeau pour lequel ses ancêtres avaient versé leur sang. Mais la loyauté était pour lui un devoir et la carrière militaire une vocation.

La lutte fut vive, les batailles acharnées, les dangers continuels; les maladies dévoraient ceux que les balles épargnaient. Il vint un jour où, de son régiment, il ne restait plus que deux cents hommes. Il apprenait cela à son père dans une lettre où, parlant des milliers d'hommes qu'il avait vu tomber autour de lui, il ajoutait: "Je crois que je serai aussi heureux que mon grand-père."

Lorsque le général Prescott se décida à abandonner la dernière place forte de la Guadeloupe, le fort Mathilde, c'est à de Salaberry, alors âgé de seize ou dix-sept ans, qu'il confia le soin de protéger le retrait de l'armée. Le jeune lieutenant se montra digne de la confiance de son chef. Il était fait capitaine peu de temps après.

En 1808, on le retrouve en Irlande, major de brigade, et faisant l'amour à une blonde et belle jeune fille qui aurait enchaîné le jeune officier pour la vie, sans l'intervention du duc de Kent. Celui-ci écrivait à son protégé une longue lettre pour lui démontrer que, chez les militaires, le cœur doit céder à la raison, lorsqu'ils n'ont pas de fortune.

En 1809, il prenait part à la malheureuse expédition de Walcheren, qui coûta cher et rapporta peu de gloire à l'Angleterre.

L'année suivante, il devenait aide-de-camp du général de Rottenburg, et partait pour le Canada où des parents et amis dévoués l'accueillaient avec des transports de joie.

Les Canadiens-français se montraient avec enthousiasme le jeune officier, qui, parti enfant de son pays, revenait plein de force, dans tout l'éclat de la gloire et de la beauté.

On était alors aux mauvais jours de Craig, époque de fanatisme et de persécution, mais époque aussi de grandeur morale et nationale. La lutte devenait difficile, l'énergie des Plessis, des Bédard et des Papineau n'en pouvait plus.

Mais bientôt un cri d'alarme retentit partout; les Etats-Unis venaient de déclarer la guerre à l'Angleterre, et se préparaient à envahir le Canada. On comprit, en face du danger, la nécessité de se gagner les sympathies de la population; on lui fit force caresses et concessions. Et, pour exciter son enthousiasme et lui faire prendre les armes, on nomma Charles-Michel de Salaberry lieutenant-colonel, et on lui confia la mission d'organiser les voltigeurs canadiens.

Les Canadiens-français répondirent à l'appel de l'Angleterre, et s'enrôlèrent sous le drapeau de leur jeune chef.

Il était temps, les Américains traversaient la frontière au mois de juin 1812, à trois endroits différents.

Pendant que Brock et Sheaffe repoussaient les deux armées de l'ouest et du centre dans des combats glorieux, le général Dearborn marchait sur Montréal avec 10,000 hommes, par le chemin de Saint-Jean et d'Odeltown. De Salaberry courut à sa rencontre, à la tête de 400 voltigeurs, et n'eut pas même besoin des milices du district de Montréal qui s'avançaient à la hâte sous les ordres du colonel Deschambault. La rapidité de ses mouvements et l'intelligence avec laquelle il avait préparé ses travaux de défense, déconcertèrent le général américain, qui repassa la frontière après une attaque malheureuse où quatorze cents de ses hommes furent mis en fuite par un avant-poste composé de deux cents voltigeurs.

La campagne de 1812 était finie. Sir Georges Prévost félicita le lieutenant-colonel de Salaberry de son succès dans un ordre général, et rendit hommage à la loyauté et au courage de la milice. Les Canadiens-français durent être surpris; c'était la première fois qu'ils s'entendaient dire des choses agréables par les représentants de la couronne.

La campagne de 1813 fut plus sérieuse: les Américains, honteux de leurs échecs, s'étaient préparés à frapper un grand coup,

sur Montréal surtout, qu'ils considéraient comme la clef du pays. La défaite de Proctor en Haut-Canada, par le général Harrison, exalta leur enthousiasme et jeta, avec raison, le Bas-Canada dans l'effroi.

La situation devenait critique.

Deux armées, fortes de 7 à 8,000 hommes, marchaient sur Montréal, l'une sous les ordres de Hampton, par le lac Champlain, et l'autre, commandée par Dearborn et Wilkinson, descendait de Kingston. A ces 17,000 hommes, le Bas-Canada ne pouvait opposer que 3,000 soldats et miliciens.

La lutte parut, un instant, impossible.

Il fallait un homme assez habile pour empêcher la jonction des deux armées américaines et capable de suppléer au nombre par la prudence et la valeur, d'accomplir un prodige s'il le fallait. La patrie en danger avait besoin enfin d'un sauveur, d'un héros, elle le trouva: c'était le lieutenant-colonel de Salaberry. Il accourt, prend le devant avec 400 voltigeurs, rencontre Hampton, culbute ses avant-postes à Odeltown et le poursuit jusqu'à Four Corners; tombe sur lui avec une poignée d'hommes et le remplit de terreur.

Après plusieurs jours de marches et de contre-marches, Hampton reprenait, le 21 octobre, sa marche en avant sur les bords de la rivière Châteauguay, que de Salaberry immortalisa, le 26, par une victoire à jamais mémorable.

Inutile pour moi de donner des détails de cette bataille si souvent racontée et célébrée par l'histoire, l'éloquence et la poésie. Qui n'a senti battre son cœur au récit de cette lutte glorieuse où 300 Canadiens-français défèrent 7,000 Américains? Qui ne sait que tout l'honneur de cette victoire appartient au brave colonel de Salaberry, que le succès de nos armes en ce jour célèbre fut le résultat de l'habileté avec laquelle il sut disposer ses forces et fortifier sa position, et de la bravoure qu'il déploya pendant la bataille? Avec quel enthousiasme les derniers survivants de la poignée de braves qui partagea avec lui l'honneur de ce triomphe, racontent les faits éclatants de leur héroïque colonel! ils le représentent, avant la bataille, cherchant, exploitant toutes les ressources que le terrain, la rivière et la forêt pouvaient lui offrir, faisant de chaque arbre, de chaque pierre, un retranchement, un abri pour ses troupes, frappant du pied la terre pour en faire jaillir des éléments de victoire. Et, lorsque la bataille est commencée, ils le montrent, entraînant ses braves voltigeurs à sa suite; dominant le bruit de la bataille des éclats de sa voix; présent sur tous les points à la fois; multipliant le nombre de ses soldats par la rapidité et la précision de ses mouvements; dispersant un instant ses forces et les ralliant soudain pour tomber sur un point où on ne l'attendait pas; faisant faire un bruit de trompettes et pousser des cris effrayants; employant mille ruses pour étourdir, surprendre l'ennemi, et lui faire croire qu'il avait à combattre des milliers d'hommes; donnant, enfin, l'exemple d'un courage, d'une bravoure que le danger semblait grandir, bravant les balles avec cette héroïque insouciance qui l'avait illustré sur les champs de bataille de la Martinique et de la Guadeloupe.

La bataille dura quatre heures. Hampton, croyant avoir affaire à une armée de 6,000 hommes, se retira, après avoir eu une centaine d'hommes tués et blessés, et prit à la hâte le chemin des Etats-Unis; et lorsque Wilkinson, qui attendait, au pied du Long-Sault, le résultat de la bataille, apprit la fatale nouvelle, il en fut autant.

Le Bas-Canada était sauvé; les Américains, découragés, ne tentèrent plus sérieusement de l'envahir pendant cette guerre, qui se termina l'année suivante par le traité de Gand.

Oui, le Bas-Canada était sauvé et conservé à l'Angleterre par la bravoure des Canadiens-français. Quel démenti jeté à la face de ceux qui avaient reproché à cette noble population d'être déloyale, parce qu'elle avait du cœur et ne voulait pas laisser fouler aux pieds ses droits et ses libertés! Ils tentèrent bien, un instant, les insensés! de lui ravir sa gloire, d'arracher du front de Salaberry des lau-

riers si noblement conquis; mais les applaudissements de tout un peuple étouffèrent les cris de la jalousie et du fanatisme. L'Angleterre elle-même déclara, par la bouche du prince régent et du duc de Kent, que Salaberry et ses braves voltigeurs étaient les sauveurs du pays, les héros de Châteauguay.

Salaberry fut fait compagnon du bain, et les Chambres provinciales lui votèrent des remerciements; plus tard, en 1817, il fut fait conseiller législatif.

Mais ce fut là toute la récompense accordée au brave colonel et à ses compagnons. On a vu de ces braves, dont la loyauté avait conservé à l'Angleterre une riche colonie, mendier leur pain, la médaille de Châteauguay sur la poitrine. Et, après un demi-siècle, pas une pierre, encore, ne marque le glorieux champ de bataille où ils ont illustré son drapeau; seule, une tombe, dans un cimetière ignoré, indique l'endroit où reposent les cendres du héros de Châteauguay.

On a quelquefois contesté l'importance de cette bataille, en donnant pour raison, ou plutôt pour prétexte, le petit nombre de tués et de blessés; mais depuis quand mesure-t-on la grandeur d'une victoire à la quantité de sang versé? Salaberry aurait-il plus de mérite s'il eût fait tuer tous ses hommes inutilement? N'est-ce pas plutôt un titre de gloire incomparable d'avoir pu accomplir une si grande chose sans une plus grande effusion de sang, d'avoir su ménager par des mesures si prudentes la vie de ses braves soldats?

De Salaberry n'eut plus l'occasion de se signaler. Il avait conquis tous les grades que l'Angleterre pouvait accorder à un soldat catholique et canadien-français; la protection même du duc de Kent n'aurait pu le faire sortir des rangs accessibles aux médiocrités. Une telle compagnie ne devait pas convenir à notre immortel compatriote. Il avait assez fait, d'ailleurs, pour un gouvernement qui avait eu l'ingratitude d'enlever à son illustre père la demi-pension qu'il avait si noblement gagnée en combattant pour l'Angleterre. Il laissa la carrière militaire et vécut ensuite pour sa famille, s'occupant d'administrer la seigneurie que mademoiselle Hertel de Rouville lui avait apportée sous forme de dot. Il avait épousé cette noble demoiselle quelques mois avant la bataille de Châteauguay. Belle alliance! dont le duc de Kent le félicita.

C'est à Chambly qu'il fixa sa résidence, au milieu de la population témoin de sa valeur et de sa gloire pendant la guerre. Sur la rivière Chambly, qu'on appelait le *genier du Bas-Canada*, vivaient alors des familles remarquables par leur origine ou leurs talents, aristocraties de naissance et de fortune qui se disputaient la palme des belles manières, de la libéralité et de la fidélité aux traditions du passé. On y menait joyeuse vie; c'était une succession continue de fêtes, de festins, où l'on chantait, riait et dansait avec une verve intarissable.

On partait le matin; on dînait chez le seigneur Jacob; on prenait les amis en passant, et on allait passer la soirée chez M. Cartier, de Saint-Antoine, ou chez les M. Drolet et Franchère; chacun avait son tour. Quel bruit! quel entrain! On se séparait à regret, au son de l'angelus, pour recommencer le lendemain.

C'était une grande joie dans la tribu, lorsqu'on voyait arriver le brave colonel, car il n'était pas le moins bruyant, et, lorsque venait son tour de chanter ou de prendre part à un cotillon emporté, à un *reel favori*, il ne tirait pas en arrière. Tout le monde l'admirait pour sa gloire et l'aimait pour la gaieté et l'affabilité de son caractère.

C'est dans une de ces agréables réunions, dans une soirée chez M. Hatte, de Chambly, qu'il fut soudain frappé d'apoplexie, le 26 février 1827. Il mourut le lendemain, sans avoir pu recouvrer l'usage de la parole, mais en possession de ses facultés mentales et en paix avec Dieu, entouré de ses enfants chéris qu'il fit venir pour les bénir.

Comme son père, il avait eu quatre fils et trois filles, dont voici les noms: Al-

phonse-Melchior, ancien aide-de-camp provincial et député-adjutant-général de milice pour le Bas-Canada, mort il y a douze ou treize ans; Louis-Michel, mort en 1870; Maurice, qui se tua à l'âge de 12 ans, par accident; Charles-René Léonidas, vivant, honoré de l'estime publique et de la confiance du gouvernement; Hermine, dame Dr Glen, morte; Charlotte, mariée à M. Hatte, de Sorel, et une autre, morte enfant; tous grands et robustes, héritiers du type remarquable des Salaberry. Plusieurs petits-enfants existent pour perpétuer le nom et le souvenir glorieux de cette admirable famille.

Ce nom, comme beaucoup d'autres qui ont fait la gloire de notre passé, n'a pas eu l'occasion de se signaler depuis un grand nombre d'années; les talents politiques ont remplacé les vertus guerrières, les avocats ont succédé aux militaires. Mais un jour viendra, sans doute, où tous ces braves nous se réveilleront au bruit des armes, où l'épée des de Salaberry sortira de la poussière pour lancer des éclats de gloire.

L.-O. DAVID.

A LA VEILLÉE

Le quatrième parlement est en pleine session depuis quinze jours. Notre députation est à l'ouvrage. Les jeunes députés rivalisent de travail et d'ardeur avec les vieux pères de la nation. Nous les jugerons tous par leurs faits et gestes. A l'œuvre on connaît l'artisan, dit un ancien proverbe.

Pour bien nous mettre en mémoire tout le travail législatif déjà fait, nous consacrerons cette *petite veillée* à faire une courte revue de la première quinzaine de la session.

Commençons par le discours du trône. C'est la pièce d'entrée. Le 14 la courant, à 3 heures p. m., au milieu d'une solennité des plus imposantes, Son Excellence a ouvert officiellement le parlement. Son Excellence a lu le discours du trône en anglais, puis Elle l'a relu en bon français. Son Excellence s'exprime bien dans la langue de nos pères; mais à l'entendre, il était facile de se convaincre que plus que nous encore, le noble lord est un Anglais parlant le français.

S'il faut croire au discours du trône, qui est ordinairement un programme, la session sera laborieuse. Les plus grands intérêts du commerce et des industries du pays y sont mentionnés. Cela veut dire que l'on s'en occupera.

Son Excellence commence par faire des compliments à la nation pour l'accueil sympathique et enthousiaste qu'Elle a reçu dès son arrivée sur les rivages canadiens. Après avoir fait ensuite allusion au bon résultat que l'exposition des produits du Canada, dans la dernière Exhibition universelle de Paris, ne pourra manquer d'amener pour le commerce et les industries du pays, le discours du trône annonce aux Chambres "que le gouvernement a entamé des négociations, sous la sanction du gouvernement de Sa Majesté, en vue de développer le commerce du Canada avec la France, l'Espagne et leurs colonies respectives."

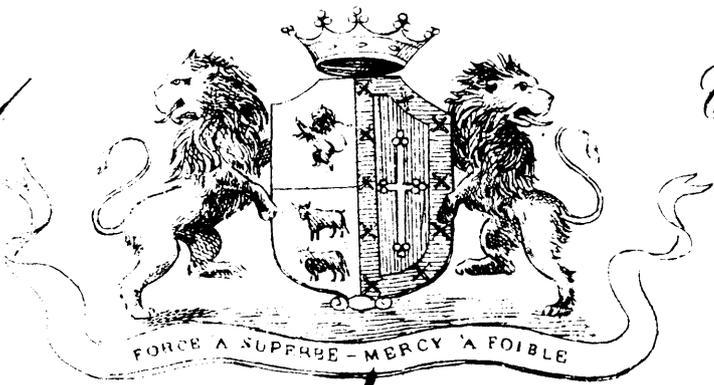
Arrêtons-nous un peu à ce paragraphe. Il est important.

Dans notre dernière *veillée*, nous avons posé la question suivante: La mère-patrie nous concèdera-t-elle le droit de faire des traités de commerce avec les nations étrangères, ou se donnera-t-elle le trouble de les faire pour nous, et dans nos intérêts particuliers?

La parole officielle du représentant de Sa Majesté en Canada vient de répondre à cette question. L'Angleterre nous accorde ce droit, et nous promet son autorité et la puissance de sa sanction pour le faire reconnaître et respecter par les peuples étrangers. Nous pouvons agir par nous-mêmes et pour nous-mêmes, sous la sanction protectrice du gouvernement de l'Empire. Dès aujourd'hui, par cette concession officielle du droit de *traité*, l'Angleterre a placé le Canada au rang d'allié et de protégé, en le retirant de la position inférieure de colonie.



Lieutenant - Colonel
 C. B. Commandant
 Voltigeurs



Charles De Salaberry
 le Regiment des
 Canadiens 1^{er} 2^e 3^e

C'est une nouvelle et importante acquisition pour le code de nos libertés nationales. Bien loin de diminuer la loyauté des confédérés canadiens envers la mère-patrie, cette concession généreuse et libre ne pourra que l'enflammer davantage et augmenter encore leur dévouement et leur amour pour les fortes institutions de l'Empire.

Au point de vue des intérêts de la Grande-Bretagne, la consolidation des institutions britanniques sur ce continent pourra devenir avant longtemps une absolue nécessité. Les idées républicaines et radicales qui s'échappent de la France pour courir le monde battent en brèche les institutions séculaires de l'Angleterre. Le trône de Sa Majesté n'est peut-être pas encore assez élevé pour échapper aux ravages que ces idées subversives traînent avec elles. Et qui sait si l'Angleterre n'aura pas besoin de l'alliance et de l'appui franc et entier de l'Empire canadien pour résister à l'orage et sauver encore une fois la vieille monarchie de la Grande-Bretagne ?

Quoi qu'il en soit de l'avenir de la mère-patrie, nous entrons en possession d'un droit que nous exercerons librement sous la sanction protectrice de l'Angleterre.

Cela nous suffit pour aujourd'hui. Les hommes d'état anglais, loin de s'opposer à ces aspirations légitimes du pays, s'étudient à les propager. On dirait même qu'ils trouvent que nous ne les demandons pas avec assez d'empressement. Nous citerons encore à ce sujet des belles paroles de lord Dufferin.

Voici comment s'exprimait le noble lord, à Toronto, le 2 septembre 1874, dans un grand banquet donné en son honneur :

Words cannot express J'admire la loyauté what pride I feel as an des Canadiens envers la Englishman in the loy-mère-patrie, et, en ma- alty of Canada to Eng-qualité de citoyen ang-land. Nevertheless, I glai- je m'en réjouis. should be the first to de- Neanmoins, si ce senti- plore this feeling if it ment devaient rendre le Ca- rendered Canada dis- nada déloyal envers lui- loyal to herself, if it même, émettre son pa- either dwarfed or smoth- tritisme, ou dégénérer ered Canadian patrio- en un faible sentiment tism, or generated a sick- de dépendance perpé- ly spirit of dependence. tur-ille, je serais le pre- Such however is far m-er à le déplorer pro- from being the case. The fondément. Mais tel legislation of your Par- n'est pas le cas. La lé- liament, the attitude of gislation de votre parle- your statesmen, the lan- ment, l'attitude de vos guage of your press suf- hommes d'Etat, le lan- ciently show how firm- gage de votre presse, ly and intelligently you prouvent suffisamment are p-epared to accept votre disposition ferme and apply the almost et intelligente à accep- unlimited legislative ter et à demander le faculties—proves how libre exercice du pou- strongly the young voir législatif, et fait heart of your confeder- voir que vous avez à ated commonwealth has cœur la prospérité de begun to throb with the votre pays, et la foi en consciousness of its na- votre existence nation- tionalized existence... nale.

It now only remains Il ne me reste plus for me to thank you qu'à vous remercier most heartily for your pour la bienveillance kindness, and to as- que vous m'avez témoi- sure you every fresh gnée. Soyez assurés que mark of confidence vous trouverez toujours which I receive from en moi un aide bien- any nerve in their ser- veillant pour vous assis- vice, and to do my best ter dans la grande œuvre to contribute towards à laquelle vous avez the great work upon vous toute votre énergie, which you are now en- savoir : l'établissement gage, namely, that of de ce côté-ci de l'Atlan- building up on this side tique d'un allié pro- of the Atlantic a pros- père, loyal et puissant pious, loyal and power- pour l'Empire britan- ful associate of the Bri- nique. nish Empire.

Nous livrons ces belles paroles à la méditation de ceux qui travaillent à faire arriver le pays aux destinées que la Providence lui réserve. Revenons au discours du trône, que cette longue digression nous a fait perdre de vue.

Le chemin de fer du Pacifique a sa mention honorable. Le discours de Son Excellence déclare que, dans l'exécution de ce projet, le gouvernement aura égard à la position financière du pays.

Il sera proposé une mesure relative au recensement décennal qui devra avoir lieu en 1881.

Le discours annonce un déficit, et ter-

mine par recommander "l'importance qu'il y a à prendre des mesures pour que "les épargnes du peuple soient disposées "en lieu sûr, sous la responsabilité du gou- "vernement, et à un taux d'intérêt rai- "sonnable; et de considérer jusqu'où il "serait possible de donner les mêmes ga- "ranties et le même encouragement aux "personnes qui, par une assurance sur "leur vie, veulent mettre à l'abri du be- "ceux qui dépen- lent d'eux."

Ces dernières mesures devront soulever des discussions du plus grand intérêt. Voilà pour le discours du trône.

Après le discours, les députés ont salué Son Excellence et sont revenus à la salle des délibérations, à la suite du sergent-d'armes et de l'Orateur. La Chambre a été de suite ajournée jusqu'au lundi suivant, le 17.

Le 17, sur motion de M. Brecken, député du comté de Queen, dans l'île du Prince-Edouard, secondé par M. J. Tassé, membre pour la cité d'Ottawa, la Chambre des Communes a adopté l'adresse sans coup férir. Les deux orateurs ont cueilli de belles palmes d'éloquence. Notre jeune député, M. Tassé, a fait honneur à la langue française.

Le Sénat s'est montré plus scrupuleux que la Chambre des Communes. Les illustres pairs de la nation ont profité de cette circonstance pour proliférer de paternels avis aux aviseurs de Son Excellence sur la manière de choisir le personnel des gouvernements. L'adresse a été cependant adoptée au Sénat sans aucune division.

M. C.-C. Colby, député de Stanstead, a introduit un projet de loi, pendant la séance du 17, à l'effet de rappeler la loi de faillite maintenant en opération. Ce projet de loi a déjà subi sa première lecture.

Sans vouloir donner de conseil à ceux qui ne sont pas obligés d'en recevoir de nous, nous croyons humblement que la meilleure loi de faillite serait celle de n'en pas avoir.

Les comptes publics pour l'année fiscale terminée le 30 juin dernier, ont été soumis à la Chambre pendant la séance de lundi dernier.

Le déficit pour cette période se chiffre au montant d'un million six cent mille piastres.

Judi dernier, M. Mousseau a fait motion pour que toute la correspondance relative à la question constitutionnelle de Québec soit soumise à la Chambre. Cette motion a été accordée sans aucune opposition.

Dans la prochaine quinzaine, nous aurons à étudier l'état détaillé de nos finances, et probablement la question constitutionnelle.

FABIEN VANASSE.

CORRESPONDANCE DE LA CAPITALE

OTTAWA, 22 février 1879.

La première semaine régulière de la session prend fin aujourd'hui. Les deux Chambres ont été occupées pendant ces quelques jours par les travaux préliminaires et l'organisation du nouveau parlement. L'élection de l'Orateur des Communes et la séance d'ouverture avaient pris les deux premières journées, jeudi et vendredi, le 13 et le 14 de février. Lundi, 17, l'adresse en réponse au discours du trône fut proposée. Aux Communes, elle fut adoptée sans division et sans discussion le jour même. Au Sénat, il n'y eut pas de vote non plus; l'adresse passa à l'unanimité, mais après une discussion qui se prolongea jusqu'à la fin de la séance de mardi. Les sénateurs canadiens-français firent les frais de cette discussion, qui roula sur la composition du nouveau ministère. Jusqu'ici, on avait eu pour habitude de prendre un des trois ministres canadiens français dans le Sénat. Dans le cabinet actuel, tous les ministres de la province de Québec appartiennent à la Chambre des Communes, de sorte que l'élément français n'est représenté au Sénat par aucun membre du gouvernement. Telle est la

plainte formulée par nos sénateurs. Ils n'en ont pas fait, néanmoins, l'objet d'un amendement, et, après avoir exercé leur droit de remontrance, ils ont laissé passer l'adresse sans division.

Mardi, aux Communes, M. Anglin, ex-Orateur, entretint longuement la Chambre de l'affaire de ses nominations du mois de novembre dernier. Il soutint que ces nominations étaient valables, et reprocha au gouvernement de ne pas en avoir tenu compte. Il s'en suivit un débat peu animé et peu intéressant. Il s'agissait d'une question d'interprétation de la loi, au sujet des nominations qui peuvent être faites dans les bureaux de la Chambre des Communes pendant l'inter-règne qui s'écoule entre la date de la dissolution d'un parlement et celle de l'entrée en charge de l'Orateur dans le parlement nouveau. M. Anglin, qui est venu faire des nominations dans le bureau des traducteurs français au mois de novembre, prétend qu'il avait le droit d'agir comme Orateur jusqu'à l'élection de son successeur, bien que la Chambre, dont il avait été président, eût cessé d'exister et qu'il fit lui-même partie de la Chambre actuelle, laquelle ne s'était pas encore réunie et n'avait pas choisi son Orateur. Sir John combattit ces opinions de M. Anglin.

Le débat ne fut pas repris mercredi, et l'affaire semble être tombée à plat. La séance fut courte ce jour-là. Tout le monde était préoccupé par la pensée du grand bal qui devait avoir lieu le soir même, à Rideau-Hall. Même laconisme à la Chambre comme au Sénat. Un bil de cette sorte signifie invariablement deux journées de perles. Le jour même, on est absorbé par les préparatifs; le lendemain, on est trop fatigué pour travailler. Hier, vendredi, rien de bien important. Pétitions, rapports, interpellations, voilà le bilan de la semaine. M. Mousseau a présenté, jeudi, une requête pour obtenir la production de tous les documents concernant les événements qui se sont passés à Québec le et après le 2 mars 1878, le renvoi du ministère de Boucherville et la formation du cabinet Joly. Cette requête fut adoptée sans division. On s'attend à un vif débat sur cette question, dès que les papiers demandés seront produits.

C'est M. Joseph Tassé, le nouveau député d'Ottawa et notre collaborateur, qui a secondé l'adresse aux Communes. Son discours a fait sensation et a été admiré de tous. M. Tassé a fait honneur à notre nationalité et à notre littérature, en même temps qu'il s'est placé lui-même au premier rang parmi nos orateurs parlementaires. L'avenir est à ceux qui, comme M. Tassé, joignent à la supériorité du talent l'amour du travail et le zèle patriotique.

M. Tassé a parlé en français. Notre langue est en faveur à Ottawa. L'hon. M. Blanchet, le nouvel Orateur, lors de l'ouverture de la session, s'est adressé au Gouverneur-général en français d'abord, puis ensuite en anglais. C'est le premier Orateur français qui soit élu à la Chambre depuis l'établissement de la Confédération. Au Sénat, il y a eu deux présidents canadiens-français: M. Cauchon et M. Chauveau. Il paraît que la cour de Rideau-Hall favorise la langue française. La princesse Louise, qui parle parfaitement le français, a dit à un de nos principaux hommes politiques qu'elle désirait vivement voir notre langue fleurir ici et qu'elle regretterait infiniment de la voir disparaître. Elle a même autorisé son interlocuteur à publier cette conversation.

A propos de nos gouvernants, il serait intéressant de reproduire toutes les rumeurs qui circulent sur leur compte à Ottawa. Il paraît que le marquis et la princesse sont très-charitables. Ils font faire fréquemment des distributions de viande et d'autres aliments parmi les pauvres. On dit même que la princesse, qui se lève de bonne heure et qui fait chaque matin une longue promenade à pied, visite elle-même, dans la matinée, les quartiers pauvres, où elle distribue des aumônes aux nécessiteux et aux malades.

Le bal de mercredi a été splendide. Les salles de Rideau-Hall étaient encombrées

d'invités. Le Gouverneur-général et son auguste épouse prirent part à presque toutes les danses. Au quadrille d'honneur, la princesse dansait avec l'adjutant-général Smythe; l'hon. M. Blanchet et madame Chapleau leur faisaient vis-à-vis.

A. G.

LES HOMMES DE 1837

PHILIPPE N. PACAUD

I

Celui qui fait le sujet de cette biographie est le deuxième, par rang d'âge, de sept frères, dont six—Narcisse, Charles, Edouard, Georges, Hector et lui-même—prirent une part plus ou moins active dans nos troubles politiques de 1837 et 1838; et ses aventures, pleines de curieuses péripéties, méritent d'être racontées.

C'était l'une des natures les plus sympathiques et les plus chevaleresques de l'époque. Muscles d'athlète, âme de patriote, organisation de poète et de héros. Fièrement campé sur des jarrets d'acier, la poitrine ouverte comme le cœur, la tête noblement plantée sur des épaules de statue, il vous charmaient par sa façon cordiale de vous tendre la main, ou vous en imposait par son attitude martiale et digne. Comme on peut le voir par le portrait que nous publions d'après une photographie prise il y a cinq ans à peine, il avait une tête magnifique, une physionomie pleine de hardiesse et de bienveillance. C'était tout ce qu'on peut appeler un beau brun—gai, vif, joyeux camarade, galant cavalier, danseur au pied léger, et capable, malgré sa svelte et élégante tournure de gentilhomme, de devenir un solide joueur au besoin: en un mot, un homme de race!

Ardent admirateur de Papineau, Français jusqu'au bout des ongles, libéral jusqu'à l'enthousiasme, l'âme éprise de toutes les aspirations du temps, il devait se jeter à corps perdu dans le mouvement de résistance à l'oligarchie anglaise, qui caractérisa cette époque; et, quand arriva l'heure de la bataille, nul ne dérocha plus résolument le vieux mousquet de ses anciens jours, et peu d'hommes eussent plus contribué que lui au succès, si le succès eût été possible.

Mais n'anticipons pas.

M. Philippe-Napoléon Pacaud est notaire de profession.

Il naquit à Québec, le 22 janvier 1812, d'une famille distinguée par sa position et ses alliances; fit ses études au séminaire de Nicolet, étudia le droit sous l'honorable Louis Panet, et reçut sa commission le 23 janvier 1833. L'année suivante, il allait s'établir à Saint-Hyacinthe, où, après avoir ouvert une maison de commerce florissante, il épousait mademoiselle Aurélie, fille du lieutenant-colonel Bucher de la Bruère, seigneur de Montarville.

Après la fameuse assemblée des cinq comtés, où il fit connaissance avec Chénier et les principaux chefs du mouvement insurrectionnel, il organisa à Saint-Hyacinthe une succursale des *Fils de la Liberté* de Montréal, dont il fut nommé capitaine; et, un bon dimanche, à la tête de sa compagnie, il planta, sur la place de l'église, aux acclamations de la foule, le mai de l'Indépendance, surmonté du bonnet phrygien.

Ce mai fut abattu, quelques jours après, par les bureaucrates, qui, pour prix de cet acte de loyauté, furent bien et dûment goudronnés et emplumés, la nuit suivante. Ce fut peut-être là, de tous ses exploits, celui qu'on pardonna le plus difficilement au jeune capitaine.

Nous avons dit que peu d'hommes plus que lui eussent contribué au succès, si le succès eût été dans l'ordre des choses possibles: voici comment.

L'année précéden- te, de concert avec son frère Charles—un autre brave, celui-là—et M. Pierre Boucher de la Bruère, il avait fondé à Saint-Hyacinthe une banque fort prospère, sous le nom de Banque Canadienne.

Il était pour ainsi dire l'âme de cette institution, lorsque la révolte éclata.

En homme pratique et clairvoyant, M. Pacaud vit tout de suite le défaut de la cuirasse, comprit le rôle important qu'il pouvait jouer, calcula les immenses services qu'il pouvait rendre, et, en homme de cœur et de dévouement, il résolut de fournir à l'insurrection ce qui lui manquait le plus—le nerf de la guerre! C'était mettre en enjeu et faire de gaieté de cœur le sacrifice de ses plus belles espérances de fortune et d'avenir... Il n'hésita pas.

Les chefs étaient rassemblés à Saint-Denis. Il y court, et en deux mots leur soumet son hardi projet: celui d'émettre, pour les besoins de la cause, une énorme quantité de billets de banque rachetables par la nation, après la conquête de son indépendance.

Cette proposition fut acceptée avec un empressement facile à concevoir. De suite, on songe à organiser un commissariat, et il est unanimement décidé que l'on mettra d'abord, et sous le plus court délai, un montant de \$300,000 en circulation.

—Et à quand le remboursement? demanda Nelson.

—Le jour où Papineau sera président de la République canadienne!

—Et quelles garanties exigez-vous?

—Sa parole: elle vaut celle d'un roi!

—Mais si nous sommes défaits?

—Si nous sommes défaits, je serai pendu: je me moque bien du reste. Après nous le déluge!

—Et votre récompense sera...?

—La reconnaissance de mon pays!

—C'est un Spartiate, dit Papineau en lui tendant la main avec cette chaleur un peu théâtrale que le grand homme mettait presque toujours dans ses moindres actes.

Nommé commissaire-général des armées canadiennes, M. Pacaud retourna à Saint-Hyacinthe et se mit à l'œuvre.

Mais il était bien tard pour songer à ce côté si important de toute entreprise sérieuse; et l'on n'avait pas encore fini de préparer ces assignats d'une nouvelle espèce, lorsque la défaite de Saint-Charles vint anéantir et rendre inutile ce commencement d'organisation qui eût pu devenir formidable, s'il eût seulement daté de quelques semaines plus tôt.

Cependant, tout commissaire-général qu'il était devenu, M. Pacaud n'abandonna pas le commandement de sa compagnie. Il avait sous ses ordres des jeunes gens pleins de courage et de bonne volonté, mais peu expérimentés dans le maniement des armes, et complètement étrangers à toute éducation militaire. Heureusement que, pendant son séjour à Québec, il avait vu soulever parader la garnison; et—ses dispositions naturelles aidant—il parvint tant bien que mal à initier ses soldats au secret des principaux commandements, et à leur faire exécuter les évolutions les plus nécessaires pour entrer en campagne. De sorte que, le moment de l'action arrivé, pas un chef ne pouvait se montrer à la tête d'un corps de braves aussi bien exercés, aussi bien disciplinés que notre jeune ami.

Voilà où l'on en était le 23 novembre 1837.

Ce matin-là, M. Pacaud était l'un des premiers rendus sur le champ de bataille de Saint-Denis, et faisait partie de la députation qui se rendit chez le Dr Nelson pour supplier Papineau de ne pas prendre part à la bataille, et de mettre sa personne en sûreté.

—Si vous restez, lui disait-on, vous pouvez être tué comme le dernier d'entre nous. Or, quelle que soit l'issue de la lutte que nous entreprenons, le pays a besoin de vos services: vous n'avez pas le droit de vous exposer!

—Je n'ai jamais conseillé la révolte armée, répondait Papineau; mais, puisque le sort en est jeté, je veux partager vos périls!

—Vous ne le ferez pas! s'écria alors M. Pacaud, en tirant un pistolet de sa poche; et, si vous persistez à rester ici, j'en donne ma parole d'honneur au bon Dieu, ce ne sera pas une balle anglaise qui vous tuera!

—Tiens, c'est mon jeune banquier, dit M. Papineau; ma foi, mes amis, ajouta-t-il en souriant à ceux qui l'entouraient,

si vous en avez plusieurs comme celui-là, vous réussirez!

Il céda et partit pour Saint-Charles.

Deux heures après, la bataille s'engageait.

Notre héros se battit comme un lion. Il était bon tireur; et, tout en dirigeant les manœuvres de sa compagnie, il faisait lui-même un feu d'enfer.

—Je ne sais pas combien j'en ai tué, dit quelquefois M. Pacaud; mais si je ne tirais pas sans quelque inquiétude, je tirais certainement sans remords. Ce n'était pas tant le ressentiment des affronts et des injustices subies, que le vieil instinct des haines traditionnelles de races qui se réveillaient en nous; nous combattions bien le despotisme, mais c'était surtout l'Anglais que nous aimions à coucher en joue! Aveugle sentiment bien disparu depuis.

Tout le monde connaît les péripéties et le résultat de cette rencontre sanglante. Le soir arrivé, les Anglais étaient en déroute, et notre ami reprenait à cheval le chemin de Saint-Hyacinthe, après avoir serré la main une dernière fois à son compagnon d'armes, l'infortuné Ovide Perrault, mortellement frappé. Il lui fallait faire dix-huit milles, par des routes affreuses, par une nuit noire et un temps glacial. Après un pareil combat, et sans avoir rien mangé depuis quatre heures du matin, la tâche était assez rude, mais les émotions de la journée l'empêchaient de ressentir ni la fatigue ni la faim.

Il arriva à Saint-Hyacinthe au milieu de la nuit. Bon nombre de patriotes étaient rassemblés chez le Dr Bouthillier. Quand on le vit descendre de cheval, crotté, gelé, affamé, harassé, ce fut une acclamation générale: le bruit s'était répandu qu'il avait été tué.

Pendant la nuit du 24 au 25, un des hommes de sa compagnie vint avertir le capitaine Pacaud que la sentinelle qu'il avait mise en faction près du couvent venait d'arrêter deux hommes, dont elle n'avait pu distinguer la figure, et qui refusaient de répondre aux questions qu'on leur posait. Il se rendit en hâte sur les lieux, et sa surprise fut grande lorsqu'il reconnut, à la lueur d'une lanterne, Papineau et le Dr O'Callaghan!

—Où allez-vous? leur demanda-t-il tout bas.

—Chez Poulin, répondit Papineau.

Ce monsieur Poulin était un ancien membre du Parlement dont la résidence se trouvait à quelque distance du village.

—Une escorte pour ces deux voyageurs! commanda M. Pacaud.

Et, après un serrement de main furtif donné à son jeune ami, le grand patriote, entouré d'une escorte de gens dévoués, s'enfonça dans les ténèbres de la route.

Quelques jours plus tard, Poulin conduisit Papineau chez le capitaine Ducharme, à Saint-Césaire, et ce dernier l'accompagna jusqu'aux Etats-Unis, en passant sous les baïonnettes anglaises stationnées à Saint-Athanase.

Notons ici que le gouvernement avait alors promis une récompense de quatre mille piastres à qui livrerait Papineau mort ou vif; et, non-seulement cet homme ne rencontra pas un traître, mais ces deux braves citoyens réclamèrent avec instance l'honneur de risquer leur vie pour sauver le courageux et éloquent défenseur de leurs droits. La race de ces hommes se fait rare aujourd'hui; mais en 1837, des actes de désintéressement et de dévouement comme ceux-là étaient si nombreux et paraissaient si naturels, qu'ils passaient pour ainsi dire inaperçus.

Enfin le désastre de Saint-Charles arriva; désastre complet, irrémédiable. Battus, désorganisés, dispersés, découragés, les Patriotes durent songer à mettre leur vie en sûreté par la fuite. Alors commença pour notre ami une véritable odyssée, odyssée de fugitif poursuivi, dépisté, traqué, relancé sans cesse; alternatives sans fin de fuite et d'alerte, de crainte et d'espérance, de terreurs soudaines et de secours inattendus.

Le début en est pittoresque.

Le soir même de la bataille, M. Pacaud, accompagné de son frère Charles—lequel, entre parenthèse, avait eu ses habits per-

cés de deux balles—de son beau-frère, le Dr de la Bruère, et de l'honorable Louis Lacoste, après avoir dit un adieu attendrissant à sa jeune femme et à ses chers petits enfants, partait à la hâte pour la frontière américaine. Ils avaient joué leur va-tout et perdu la partie: il ne leur restait plus qu'à sauver leur existence en péril.

Ils cheminèrent longtemps, à la rouge lueur de l'incendie du village de Saint-Charles, à travers lequel les volontaires loyaux promenaient la torche dévastatrice, en signe de réjouissance, et pour prouver leur patriotisme.

A Saint-Césaire, la foule, exaspérée par le résultat de la journée, faillit faire un mauvais parti à deux de nos voyageurs.

—En voilà encore de ces chefs, disait-on, qui, après nous avoir embarqués dans cette galère, s'en vont mettre leur peau en sûreté aux Etats-Unis! Ce sont ces beaux messieurs, avec leurs grands discours, qui sont la cause de tout; et, maintenant que nous sommes compromis, à eux la liberté, à nous l'incendie, la prison et la potence!

—Ne les laissons pas partir!

—Arrêtons-les!

—Ils désertent: fusillons-les!

Et la populace s'ameutait toujours, de plus en plus furieuse et menaçante.

Les deux voyageurs, qui n'étaient autres que nos amis, M. Pacaud et son frère, entendaient tout du second étage de la résidence de M. Chaffers—père de l'honorable sénateur de ce nom—où ils s'étaient réfugiés, et ne pouvaient se faire illusion sur la gravité de la circonstance. Quel parti prendre?

—Il faut payer d'audace, se dirent-ils, et, s'il est nécessaire, vendre chèrement notre vie. Descendons!

Et nos deux braves, un pistolet à chaque main, vont droit au devant de cette bande d'engagés qui, armés de tout ce qu'ils ont pu saisir, profèrent les plus terribles menaces en hurlant comme des furies. Le silence se fit à leur approche.

—Dites donc, les amis! leur cria M. Pacaud, qu'avez-vous à nous reprocher? Quel est celui d'entre vous qui se soit mieux battu que nous deux à Saint-Charles ou à Saint-Denis? Voulez-vous faire l'office d'espions anglais? Voulez-vous devenir les valets des volontaires? Vous êtes la honte des patriotes!

—Et puis, ce n'est ni ci ni ça, reprit son frère Charles; ouvrez les rangs, sacrebleu! ou, je vous le jure sur mon âme, nous avons chacun deux pistolets, il nous reste encore des balles, et il y en a quatre d'entre vous qui n'ont plus qu'à faire leur acte de contrition!

Domptés par un pareil sang-froid, les émeutiers s'écartent; et nos amis, grâce à leur intrépidité, s'échappent sans une égratignure.

Le lendemain ils suivaient, avec leurs compagnons qu'ils avaient rejoints, la route qui longe la rivière Yamaska, chevauchant lentement pour laisser reposer leurs montures, lorsqu'ils aperçoivent, à quelques pas devant eux, un individu armé qui marchait dans la même direction.

—Qui va là? lui cria-t-on.

—Raquette! fut la réponse.

Il y avait, parmi les insurgés, des compagnies de *Raquettes* et de *Castors*. Celui-ci appartenait aux *Raquettes*. Il avait pris part à la bataille, et se sauvait, comme les autres, du côté des Etats-Unis. Par un caprice bizarre, le brave homme, tout épuisé qu'il paraissait être, emportait avec lui, comme trophée du champ de bataille, la main et l'avant-bras d'un soldat anglais.

—C'est toujours ça! disait-il, en s'esuyant le front de sa large main noire de poudre.

Il avait, paraît-il, arraché ce débris humain des décombres fumants où les Anglais jetaient leurs morts pour dissimuler leurs pertes. Il tenait à prouver qu'il y était!

Ils continuèrent leur route ensemble; nos amis trompant la monotonie du voyage en alimentant la loquacité de mon gaillard, qui avait autant de verve que de bravoure; et celui-ci enchanté de voyager en si aimable compagnie.

Mais le plus difficile était à faire.

A quelques lieues de la frontière américaine, le guide que nos fugitifs avaient loué les prévint—un peu tard—que la route était barrée par un corps de garde anglais chargé d'arrêter tous ceux qui se dirigeraient vers la ligne.

La situation était critique.

D'un côté, c'était la rivière à traverser sans embarcation—et, à cette saison de l'année, il ne fallait pas songer à se mettre à la nage. De l'autre—difficulté aussi grave!—plus de douze milles à faire en pleine forêt, sans chemin, sans guide, sans provisions, sans même une boussole pour s'orienter. Que faire?

(A suivre.)

NOCES D'OR

Lundi, le 17 février, une touchante cérémonie a eu lieu à l'église Saint-Pierre de Montréal; il s'agissait de célébrer les noces d'or de notre respecté concitoyen, M. Jean-Baptiste Chartrand, âgé de 74 ans, et de sa noble épouse, qui porte encore fort lestement le poids de ses 71 ans.

A la grand'messe, qui fut chantée à 7 heures du matin, le R. P. Bernard officiait, assisté des RR. PP. Lauzon et Lecomte comme diacre et sous-diacre, et une foule considérable, comme aux jours des grandes fêtes, se pressait dans l'édifice sacré.

A l'orgue se trouvaient MM. L. L. Maillet et F. Lefebvre, qui chantèrent plusieurs des magnifiques morceaux de leur répertoire, ainsi que quelques-uns des jeunes membres de la famille Chartrand, qui s'acquittèrent fort bien du plain-chant.

Après l'évangile, le R. P. Bernard a adressé une touchante allocution aux vénérables époux, rappelant les vertus qu'ils avaient pratiquées pendant leur longue vie et conseillant à leurs descendants de suivre leur exemple. A l'*Agnus Dei*, M. et Mme Chartrand ont fait la sainte communion.

M. Jean-Bte Chartrand a été le surintendant des travaux de construction de l'église Saint-Pierre, de cette même église dans laquelle il vient de célébrer ses noces d'or.

Le soir, un magnifique banquet eut lieu à la résidence de M. D. Parizeu, genre de M. Chartrand, et 75 convives se réunirent autour d'une table chargée des mets les plus délicats que la science des Vatel ait pu fournir.

Parmi les personnes présentes se trouvaient les Révérends Pères Bernard et Lecomte, Oblats, M. le notaire Chartrand, MM. Maillet, Lefebvre et bon nombre d'autres citoyens marquants.

Durant la journée, la famille a présenté une adresse aux deux époux, et M. Félix Chartrand a chanté une romance composée expressément pour la circonstance, par M. Blain de St. Aubin.

La gaieté la plus franche n'a cessé de régner, et les convives se sont retirés à une heure avancée de la nuit, enchantés des heureux moments qu'ils venaient de passer.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au R. V. JOSEPH T. INMAN, Station D. New York.

A NOS LECTEURS.—Nous sommes convaincu que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établissement sur la rue Sainte-Catherine; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son immense fonds de marchandises à l'endroit qu'il occupe actuellement: 109, RUE NOTRE-DAME, entre les rues Bonsecours et Gosford. M. Labelle a cru devoir opérer ce changement afin d'avoir un local plus spacieux, plus central et répondant mieux aux besoins de sa nombreuse clientèle. Nous avons été surpris de voir les prix exorbitamment bas auxquels les marchandises sont vendues dans ce magasin. Une visite convaincra tout le monde de l'avantage qu'il y a de s'adresser à M. Labelle avant d'acheter ailleurs.



LES HOMMES DE 37-38 :—PHILIPPE N. PACAUD



LE DR. AMBROISE TARDIEU, DÉCÉDÉ A PARIS, LE 11 JANVIER

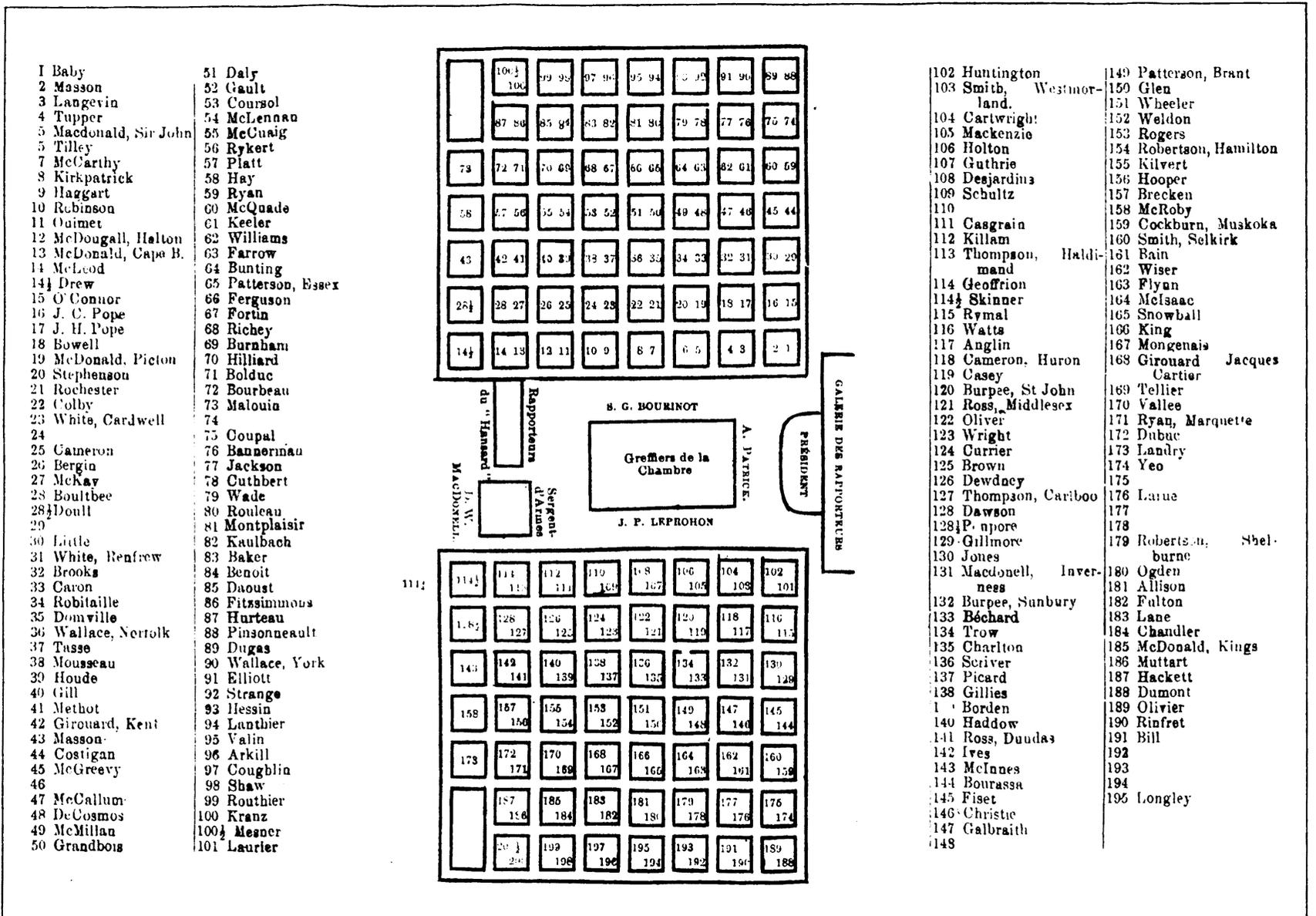
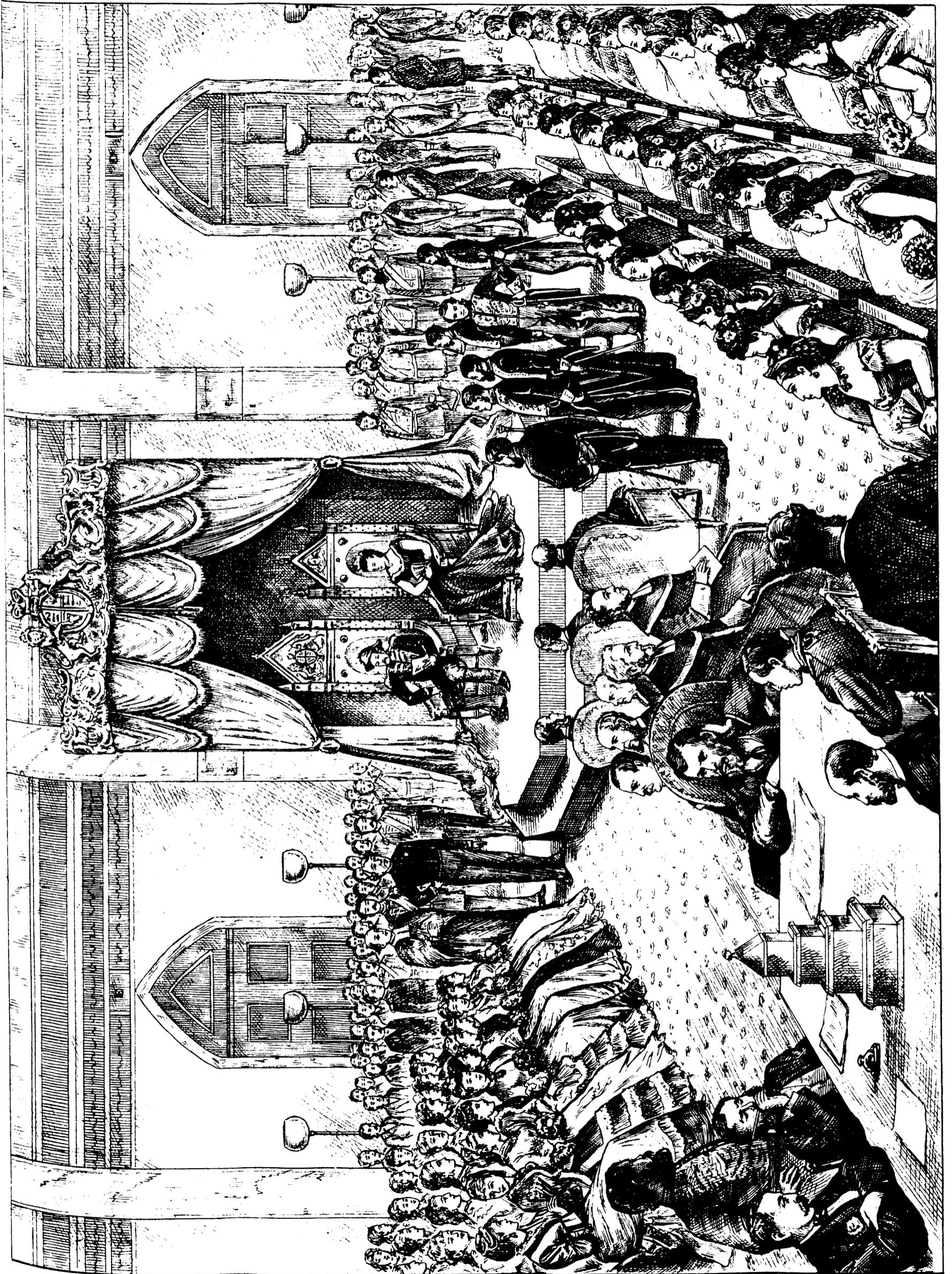


DIAGRAMME DE LA CHAMBRE DES COMMUNES. SIÈGES OCCUPÉS PAR LES MEMBRES



OUVERTURE DU PARLEMENT—SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL LISANT LE DISCOURS DU TRÔNE

LA BANDE ROUGE

PREMIÈRE PARTIE

XLII

La scène qui venait de se passer en présence de Podensac se renouvela, avec cette différence que les deux coquins n'y pouvaient rien comprendre.

Tichdorf se mit à épeler :
Wollen... sie... mich nach Saint-Germain... führen...

—Tiens ! tiens ! à Saint-Germain ! répéta le caporal, c'est une drôle d'idée.

Et il ajouta en allemand :

— *Ja wohl.*

— Elle ne vous entend pas, dit Mouchabeuf. Mais, le mouvement de tête affirmatif, qui avait accompagné la réponse du caporal, suffisait pour que la jeune fille devinât que sa proposition était acceptée.

Que demandait-elle ? C'est ce que Taupier et son complice auraient bien voulu savoir, mais ils n'osaient pas questionner le Prussien, de peur de paraître trop curieux et d'éveiller ses soupçons.

Un mot français, le seul qui figurât dans la phrase écrite par Régine, les avait vivement frappés, et le bossu tint particulièrement.

Il était question de Saint-Germain et ce nom réveillait chez l'ami de Valnoir plus d'un souvenir.

Le visage de la jeune fille s'était éclairé en voyant Tichdorf disposé à faire ce qu'elle demandait.

Elle se remit à manœuvrer les jetons et les mots suivants s'alignèrent sous ses doigts :

— *Ich dank. Lasst uns gehen.*

A peine eut-elle fini d'écrire qu'elle se leva et son attitude traduisit un remerciement et le désir de se mettre en route.

Le caporal lui fit signe de se rasseoir et murmura en français :

— *Tout à l'heure.*

— C'est évident, pensait Taupier, elle lui demande de l'emmener.

Un interrogatoire était imminent.

Tichdorf promenait ses petits yeux brillants sur le cabaretier et sur son acolyte, et ceux-ci ne pouvaient pas espérer qu'il allait partir sans demander une explication.

Mouchabeuf avait déjà préparé son histoire et le bossu méditait la sienne.

La difficulté était de s'entendre avant de parler, et les deux coquins se trouvaient dans la situation d'accusés qui vont passer devant le juge d'instruction sans avoir eu le temps de se concerter.

Si le caporal les interrogeait séparément et seul à seul, ils étaient fort exposés à se couper dans leurs mensonges.

Mais la salle du cabaret ne se prêtait guère à des interrogatoires sans témoins, car il n'était pas probable que Tichdorf prit la peine de les emmener dans un coin pour les confesser l'un après l'autre.

Il devait avoir envie de les questionner vite et en finissant une situation inquiétante.

Ce fut en effet ce qui arriva.

— Qu'est-ce que c'est que cette jeune fille ? demanda-t-il sèchement.

— Mon Dieu ! monsieur Tichdorf, je vas vous dire, répondit Mouchabeuf en cherchant ses mots, c'est... une parente à mon neveu.

— Que fait-elle ici et pourquoi l'avez-vous cachée dans la cave ?

— Dame ! vous comprenez, elle est très-jolie, et ici c'est une auberge où il vient toutes sortes de gens ; — ce n'est pas pour vous ni pour vos hommes que je dis ça, monsieur Tichdorf ; — mais ces francs-tireurs ne respectent rien, et, ma foi ! alors...

— Bon ! ça ne m'explique pas pourquoi vous l'avez cachée.

— Le lendemain d'une bataille, une femme jeune et jolie ne va pas se promener pour son agrément aux avant-postes.

Le cabaretier lança un coup d'œil à Taupier comme pour lui dire : "Attention !"

— Tant pis ! s'écria-t-il en prenant l'air d'un homme qui se décide à faire un aveu pénible, j'ai confiance en vous et je vais vous conter tout.

— Conte vite, je suis pressé.

— Eh bien ! voilà la chose. L'enfant est de bonne famille, parente de mon neveu, comme je vous l'ai déjà dit, mais elle a mal tourné...

— Vraiment ! une sourde-muette, vous m'étonnez, dit ironiquement Tichdorf.

— Oh ! elle est maligne comme un singe, et vous venez de voir qu'elle sait se faire comprendre tout de même.

— Je vous expliquais donc qu'elle donnait beaucoup de chagrin à ses parents. Ces jeunes-là, voyez-vous, c'est le diable pour les tenir. Croiriez-vous que celle-ci s'est échappée de chez elle pour courir les chemins avec un saltimbanque ?

— C'est curieux, en vérité, observa le caporal toujours incrédule.

— Oui, ma foi ! une espèce de paillasse qui lui a appris à dire la bonne aventure et à faire des tours. Vous pensez bien que sa famille n'était pas contente et, quand on a pu mettre la main sur elle, on me l'a envoyée pour la mettre à la raison...

— Très-bien. Et c'est pour la corriger que vous l'avez logée dans votre cave ?

— Justement ! dit Mouchabeuf ; mais je ne comptais pas l'y laisser. Oh ! mon Dieu, non ! la pauvre fille ! à tout péché miséricorde ! J'ai là-haut une chambre pour elle et, dans une quinzaine de jours, quand nous l'aurons bien sermonnée, moi et mon neveu, nous la reverrons à son père, quoique, à nous parler franchement...

— Quoique ?... interrogea Tichdorf en regardant fixement le cabaretier.

— Quoique je n'espère pas beaucoup la convertir ; le saltimbanque dont elle s'est amouchée est à Paris, et il est capable de venir rôder par ici.

— Si ses parents m'écoutaient, ils feraient avec elle comme on fait avec un jeune homme qu'on embarque pour les îles quand il est mauvais sujet.

— Pas facile pour le moment, le voyage aux îles, observa le Prussien.

— Ça c'est vrai, et, tant que le siège durera, nous serons bien forcés de la garder.

— Ah ! celui qui pourrait nous en débarrasser nous rendrait un fameux service !

Pendant que Mouchabeuf débitait d'un ton doucereux ses mensonges, Régine s'était accoudée sur la table et jouait distraitemment avec les jetons d'ivoire.

Son sort se décidait à côté d'elle sans qu'elle cherchât à suivre le mouvement des lèvres de ceux qui débattaient ainsi sa liberté et sa vie.

Taupier, au contraire, écoutait de toutes ses oreilles le joli récit filé par son complice.

Le commencement lui avait beaucoup plu, mais la dernière phrase du cabaretier vint tout gêner.

Cette invitation directe à un enlèvement de la jeune fille par les Prussiens n'était plus à ses yeux qu'une colossale maladresse, car le bossu, plus clairvoyant que son acolyte, commençait à deviner la vérité.

Il aurait donné bien cher pour tenir Mouchabeuf dans un coin et le tancer de sa sottise, mais il était trop tard pour l'arrêter sur la pente où il venait de s'engager.

— Triple brute que je suis ! pensait-il en rongant ses ongles, pourquoi ne les ai-je pas envoyés tous les deux dans le canal !

— Alors la famille veut s'en débarrasser, demanda le caporal du ton d'un homme qui vient d'avoir une idée.

— S'en débarrasser, c'est-à-dire l'éloigner, dit le cabaretier, qui tenait à préciser ses propositions.

— Est-elle riche, la famille ?

— Mais, répondit Mouchabeuf un peu inquiet, elle est... à son aise.

— Très-bien ! Alors, c'est un marché fait. Vous allez me donner deux rouleaux de mille, en or, bien entendu, moyennant quoi je vous passe mes deux journaux et j'emmène la jeune fille.

— Deux mille francs ! mais je ne les ai pas ici, monsieur Tichdorf, et je ne pourrais vous les remettre qu'après avoir vu les parents.

— Allons donc ! vieux farceur ! les parents !... Et votre neveu que voilà ! Je suis sûr qu'il a sa poche pleine de napoléons et qu'il ne regardera pas à quelques sous pour profiter d'une si bonne occasion.

En parlant ainsi, le caporal se tournait du côté de Taupier, qui ne répondit que par une épouvantable grimace.

Le misérable bossu se trouvait dans la plus déplorable de toutes les situations.

Sûr maintenant que son complice faisait fausse route, il n'avait plus même la ressource de le contredire, car il ne pouvait pas démentir son récit sans se compromettre gravement lui-même.

D'un autre côté, payer pour envoyer Régine là où précisément il comprenait qu'elle voulait aller, cette perspective lui déchirait l'âme.

Il essaya de se tirer d'affaire en tergiversant.

— Je... je n'ai pas cette somme... sur moi, dit-il avec un geste qui ne pouvait pas manquer de le trahir.

Sa main s'était involontairement portée sur son gousset, comme pour défendre le trésor qui se dessinait en relief à travers l'étoffe de son gilet.

Car le bossu, aussi avare que son ami Valnoir était prodigue, et de plus fort délinquant, portait toujours sur lui ses très-rondes économies.

— Bah ! vous croyez, dit Tichdorf ; cherchez bien dans votre poche, et je suis sûr que vous y trouverez la bagatelle que je vous demande.

— Mais non... je vous assure, balbutia Taupier qui étouffait de rage.

— Voulez-vous que deux de mes hommes vous aident à faire l'inspection de votre gousset ? reprit le caporal avec un sourire diabolique.

A cette proposition, le bossu bondit comme s'il avait marché sur un serpent. L'idée de sentir les mains des Pomeraniens se promener dans les poches où il cachait son avoir, lui faisait dresser les cheveux sur la tête.

Il comprit que mieux valait encore s'exécuter.

— En effet, je crois que je puis... j'avais oublié que... justement, ce matin... on m'a fait un paiement... et...

— Je savais bien, cher monsieur, que nous finirions par nous entendre, dit Tichdorf en tendant la main pour recevoir.

Taupier, avec des contorsions désespérées, tira de leur cachette deux rouleaux d'or et les remit au terrible caporal en poussant un soupir qui ressemblait fort à un grognement.

— Parfait ! s'écria le Prussien, donnant, donnant ; voici les journaux ! Vous réclamerez cinq cents francs à M. votre oncle.

— Maintenant, j'emmène la jeune personne et je vous réponds que sa famille n'en entendra plus parler de quelque temps.

Régine était prête. Tichdorf donna un ordre

à ses hommes qui entourèrent la jeune fille et sortit en tête du cortège.

Les deux coquins se regardaient.

— Ça vous coûte un peu cher, dit Mouchabeuf quand il crut le caporal assez loin, mais au moins nous sommes débarrassés de la créature.

— Imbécile ! cria Taupier furieux, tu as fait justement ce qu'elle voulait, et tu viens de l'envoyer à Saint-Germain rejoindre l'homme qui peut nous perdre tous.

XLIII

La neige couvrait les toits et le vent glacé du nord faisait tourbillonner au-dessus du mur qui bordait la rue de Laval les feuilles jaunies des tilleuls.

Un homme arpenta le trottoir en face de la porte par laquelle avait passé six semaines auparavant la bande de Taupier, la nuit de l'enlèvement de Régine.

Couffé d'un képi de forme pyramidale et affublé d'une capote verdâtre dont les pans laissaient passer le bout d'un tablier bleu, ce personnage bizarre réalisait le type si répandu vers la fin du siècle de garde national de fantaisie.

A ses lunettes d'or et à sa cravate blanche, un habitant du quartier l'aurait reconnu sur-le-champ pour le citoyen Bourignard, concierge d'un immeuble sis rue de Navarin et fourrier d'une compagnie sédentaire.

Mais, pour le moment, la rue était absolument déserte.

Neuf heures venaient de sonner et les queues matinales retenaient encore à la porte des bougiers les ménagères du voisinage.

Chacun attendait patiemment son tour, armé de la carte personnelle que l'administration municipale avait fait délivrer à chaque ménage.

Cependant le majestueux portier n'était pas seul.

Autour de lui voltigeait un gamin vêtu d'un uniforme de marin qui paraissait avoir été traîné dans le ruisseau tant il était couvert de crotte.

La figure chafouine et blême de ce gavroche disparaissait aux trois quarts sous un immense chapeau ciré enfoncé jusqu'aux yeux, et on ne distinguait guère que sa langue incessamment tirée et plus prestement rentrée quand le fourrier se retournait.

Cette grimace ironique était d'autant plus blâmable que l'enfant terrible l'adressait à l'auteur de ses jours, car le moussé d'occasion n'était autre que le jeune Agricola, fils mineur du vertueux Bourignard, concierge de son état et jacobin par vocation.

En l'honneur du légen laire Gringalet, le canonnier de la flotte qui démontait du premier coup toutes les pièces prussiennes, son père lui avait acheté un costume en drap où la main patriote de la citoyenne Bourignard avait brodé à profusion les ancres d'or, attributs de la marine.

Mais cette tenue brillante n'avait rien changé aux habitudes d'Agricola, qui continuait à donner les plus belles espérances à ses parents en faisant l'école buissonnière pour aller jouer au bouchon sur tous les bastions du secteur.

Bourignard disait volontiers en parlant de son héritier présomptif, qu'il avait les instincts du cheval sauvage, et il l'élevait suivant les théories de l'Emile de J.-J. Rousseau, son auteur favori.

Il en résultait qu'à la mutuelle, Agricola passait pour un âne, et dans le quartier, pour un fort méchant polisson.

Assez rarement, du reste, cet enfant de la nature consentait à accompagner son père ; mais ce jour-là, le concierge avait sans doute des raisons majeures pour traîner sur ses talons son indomptable progéniture.

Il s'était planté tout droit devant le mur qui cachait aux passants la vue du chalet et essayait les verres de ses lunettes avec une activité fébrile.

— C'est vraiment particulier, dit-il en se parlant à lui-même, cette clôture ne présente d'autre issue qu'une porte sans serrure.

— Je ne vois pas comment je pourrai m'acquitter de la commission du citoyen Taupier.

Ce monologue fut interrompu par la voix aigre du gamin qui se mit à chanter à tue-tête un refrain fort en vogue alors dans les parages peu littéraires de Belleville.

— Bismarck, si tu continues,

De tous tes Prussiens, il n'en restera guère,

hurlait Agricola.

— Assez ! dit Bourignard avec un geste plein de noblesse ; ce chant est patriotique, mais intempestif pour le moment.

— De quoi ? de quoi ? intempestif ! glapit le gavroche avec le pur accent trainard des faubourgs.

— Oui, mon fils, intempestif, attendu que je suis investi d'une mission de confiance, et que je ne veux pas éveiller l'attention des aristocrates qui habitent cette demeure.

— De tous tes Prussiens, il n'en restera plus,

continua l'irrévérencieux Agricola sur un diapason encore plus aigu.

— Je dois m'y introduire par la ruse, reprit le solennel portier, et c'est pour m'aider dans cette entreprise difficile que je t'ai amené.

— J'espère, Agricola, que tu justifieras ma confiance.

— Ta confiance ! j'y tiens pas ; j'aime mieux une pièce de dix sous.

— Tu l'auras, si tu trouves un moyen de me faire ouvrir l'entrée de ce repaire féodal.

— Quoi que c'est que ça, un repaire féodal ? demanda l'aimable enfant tout en piétinant dans un tas de boue.

— C'est l'habitation des suppôts de la tyrannie, mon fils.

— Comprends pas, ricana le gamin.

— Cette muraille que tu vois cache des menées réactionnaires, continua imperturbablement Bourignard, sans compter qu'elle occupe un terrain qui serait beaucoup mieux employé si on y construisait des logements pour les propriétaires...

— Et une loge pour le portier, pas vrai, papa ?

— Quant au jardin qui est derrière, il nourrirait vingt familles, si on y plantait des légumes.

— C'est pas tout ça, dit Agricola qui ne se gênait jamais pour interrompre les théories humanitaires de son respectable père.

— Quoi qu'il faut faire pour gagner les dix sous ?

— Il faut que je parle à un individu du sexe masculin assez vil pour servir les deux aristocrates femelles cachées dans ce pavillon qui rappelle le Parc-aux-Cerfs.

— Le larbin ! parbleu ! un vieux avec un habit vert, connu ! J'y ai fait un pied de nez l'autre jour comme il sortait de chez l'épicier.

— Justement.

— Eh bien ! c'est pas malin de le faire venir. Pourquoi que vous ne sonnez pas à la porte ?

— Tu es jeune, mon fils, et tu ne connais pas les roueries des aristocrates, dit gravement Bourignard.

— D'abord, il n'y a pas de sonnette, et ensuite tu aurais beau frapper, personne ne t'ouvrirait. Ces gens-là conspirent et, pour entrer, il faut connaître le silence.

— Ce n'est que ça ? cria le gamin. Attends un peu, je vas leur en donner, du signal.

Et ramassant une pierre au coin d'une borne, l'affreux drôle la lança par-dessus le mur avec tant de force et d'adresse qu'on l'entendit tomber sur le toit du chalet.

— Colle-toi contre la porte, papa ; tu vas voir l'effet tout à l'heure.

— A-t-il de l'esprit, ce monstre-là ! murmura Bourignard en exécutant la manœuvre prescrite par son ingénieur héritier.

Personne ne bougeait à l'intérieur, mais Agricola était tenace, et trois ou quatre projectiles envoyés magistralement décrivaient la même parabole et s'abattirent sur le pavillon.

Un artilleur de profession n'aurait pas mieux réussi.

Les rares passants qui suivaient la rue couraient pour se réchauffer et ne s'arrêtaient pas à examiner les opérations du gavroche, qui avait eu soin, du reste, de se placer hors de la vue des deux ou trois boutiques encore ouvertes.

Après trois ou quatre minutes de cet exercice, Agricola eut l'inlicible satisfaction de voir la porte s'entrebaïller doucement.

Une tête à barbe grisonnante se montra dans l'étroite ouverture et s'allongea pour regarder au dehors.

C'était le moment que guettait M. Bourignard fils.

Un dernier caillou habilement jeté alla frapper aux jambes l'imprudent qui venait de se découvrir, et l'aimable enfant se mit à courir vers la rue des Martyrs.

— Ah ! drôle ! ah ! gremlin ! cria le blessé en se lançant sur ses traces.

Landreau, car c'était lui que la ruse d'Agricola avait attiré, n'avait pas pris le temps de réfléchir.

Il aurait assurément beaucoup mieux fait de rentrer, mais la pierre lui avait rudement contusionné le genou, et le garde-chasse, peu endurant de son naturel, ne sut pas résister à l'envie de corriger le polisson qui se permettait de l'assailir de la sorte.

Il se jeta donc dans la rue en tirant la porte derrière lui et, sans faire attention à Bourignard planté contre le mur, il commença la poursuite avec autant d'ardeur que s'il avait donné la chasse à un braconnier dans les bois de Saint-Senier.

Mais Agricola avait de bonnes jambes.

Quand Landreau déboucha de la rue de Laval, le mauvais drôle était déjà au coin de l'avenue Trudaine et il disparut derrière la maison d'angle.

Le vieux garde, qui avait eu le temps de se calmer, jugea qu'il était sage de renoncer à l'entreprise et s'arrêta tout essouffé au milieu de la rue des Martyrs.

Il était sorti la tête nue et vêtu de son éternelle jaquette verte qui s'accordait assez mal avec le pantalon réglementaire de la garde mobile.

C'était plus qu'il n'en fallait pour attirer l'attention des badauds.

D'ailleurs, un homme qui court est toujours un peu suspect, et l'allure désordonnée de Landreau fut immédiatement remarquée par les citoyens qui faisaient queue à la porte d'un boucher.

— Tiens ! ce vieux qui se sauve.

— C'est un voleur !

— Arrête-le !

Ces exclamations partirent toutes à la fois, et une agitation de mauvais augure se produisit dans la queue qui se mit à onduler comme un serpent.

Le garde-chasse, averti de son imprudence, s'empressa de battre en retraite vers la rue de Laval, mais il était trop tard.

Deux des gardes nationaux chargés de maintenir l'ordre devant la boutique se détachèrent du groupe et se mirent en devoir de lui barrer le chemin.

Landreau pensa qu'en se sauvant il donnerait raison aux clameurs de la foule, et il avait de sérieux motifs pour éviter d'attirer les uniformes du côté du chalet.

Il attendit donc tranquillement sur le trottoir les miliciens qui accouraient.

— Où allez-vous donc si vite, citoyen ?

manda un énorme garde national qui paraissait de fort mauvais humeur.

La question fut répétée par un autre sédentaire aussi maigre que son camarade était gras, et, les passants s'étant réunis à la force publique, un groupe fut bientôt formé.

Landreau cherchait une réponse quand un petit homme contrefait perça la foule et, en jouant des coudes, réussit à se placer au premier rang.

—Qu'est-ce qu'il y a ? demanda-t-il d'un ton rogue.

—Tiens, c'est-vous citoyen Taupier ! s'écria le garde national gras.

—Ma foi ! je n'en sais rien encore. C'est ce gaillard-là qui se sauve et il doit avoir des raisons pour ça.

—Parbleu ! je crois bien, dit le bossu, c'est un déserteur !

—Regardez son pantalon de moblot.

F. DU BOISGOBEY.

(La suite au prochain numéro.)

LES KANAKS

DE LA

NOUVELLE-CALÉDONIE

Histoire de la belle Nou et du forçat Henri

V

Henri resta huit jours dans son cabinet, sans que rien fût décidé sur le sort qui lui était réservé.

L'évasion dont il s'était rendu coupable devait avoir pour effet de resserrer la surveillance autour de lui, et de rendre plus pénible la captivité à laquelle il était condamné.

Il fallait donc subir le sort qu'il s'était fait, et attendre patiemment la décision qui ne devait pas tarder à être prise.

Il en était là, quand un matin Bermend entra dans son cachot.

Il y avait alors quinze jours qu'Henri avait été réintégré au pénitencier.

Du premier coup d'œil, et malgré l'obscurité, il reconnut tout de suite le visiteur.

—Ah ! ah ! dit-il, c'est vous, maître Bermend ?

—Moi-même... répondit ce dernier.

—Vous êtes venu faire un tour à Nou-méa ?

—Comme vous dites.

—Et, vous trouvant si près de moi, vous n'avez pas voulu repartir sans prendre de mes nouvelles ?

—Est-ce que ce n'est pas aimable de ma part ?

Henri fit entendre un ricanement.

—Cela dépend... répliqua-t-il ; j'aurais bien mieux aimé que vous ne m'eussiez pas arrêté.

—Bah ! il n'y a pas de mal qui ne serve à bien, riposta Bermend.

—Que voulez-vous dire ?

—Je veux dire que j'ai à vous parler.

—A quel propos ?

Bermend parut réfléchir, et Henri vit un sourire plisser ses lèvres.

—Ah !... vous êtes un cachotier... vous, reprit-il peu après.

—Comment cela ? dit Henri.

—Dame ! vous ne m'avez pas raconté votre histoire.

—Quelle histoire ?

—Celle de votre évasion... parbleu !

—A quel propos ?

—C'est bêtise... il y a quelquefois des choses intéressantes dans des machines comme celles-là... d'abord... on rencontre des sauvages... ils veulent vous manger... ils vont vous tuer... et vous êtes tout à coup sauvé par une femme jeune et belle.

—D'où tenez-vous ces détails ?

—De quelqu'un qui les connaît bien.

—Auriez-vous vu... la belle Nou ?

—Allons-donc !

—Elle est ici ? Vous lui avez parlé ?

—Oui, mon ami, oui, je lui ai parlé... c'est elle qui m'a raconté votre histoire... et, foi de Bermend, je déclare que vous avez eu une chance dans votre malheur.

Henri prit sa tête dans ses mains... c'est à peine s'il croyait à ce qu'on lui disait... —Allons ! allons ! dit alors Bermend, je ne veux pas vous faire languir davantage... le gouverneur a autorisé votre femme à vous voir... vous allez l'écouter... et nous déciderons après ce qu'il y aura à faire.

Bermend fit quelques pas vers la porte, et comme il allait en franchir le seuil, une femme se précipita dans le cachot, et courut se jeter frémissante dans les bras du prisonnier.

—Toi ! toi ! ici... dit ce dernier au comble de l'étonnement... mais que s'est-il passé ?...

La jeune femme se prit à sourire, et leva les yeux au ciel...

—Je n'y ai pu tenir... répondit-elle... après huit jours d'une mortelle attente... inquiète, troublée, désespérée de ne point te voir revenir... j'ai quitté mon père et la tribu.

—Mais où allais-tu ?

—Je savais le chemin que tu avais pris en nous quittant, et mon dessein bien arrêté était de suivre ta piste avec la patience que les Kanaks déploient à la poursuite de leurs ennemis ;—c'est la haine qui les guide, eux ; moi, c'est l'amour.

—Pauvre femme !

—Ah ! ce n'a pas été sans difficulté... vingt fois j'ai perdu la trace, vingt fois je j'ai retrouvé... et ce n'est qu'après être sortie de cette mortelle forêt où j'ai failli mourir de terreur, qu'enfin j'ai reconnu l'empreinte de tes pas et la direction définitive de ta marche.

—Je m'étais égaré.

La jeune femme prit les mains du prisonnier, et les porta avec attendrissement à ses lèvres.

—J'ai tout compris, dit-elle ; et, bien que la certitude de ton arrestation m'ait causé un cruel chagrin, cependant j'ai été soulagée d'un poids bien lourd en songeant que, si tu étais prisonnier, du moins tu étais vivant... alors je n'ai plus eu qu'une idée : celle de te sauver.

—Insensée !

—Non ! non ! moins insensée que tu ne le crois... car hier soir, dès mon arrivée, j'ai pu parler au gouverneur, et j'espère qu'il m'accordera ta liberté.

—Il te l'a dit ?

—Les hommes de sa nation tiennent toujours la parole qu'ils ont donnée.

—Et il t'a donné la sienne ?

—Il a juré !...

Il y eut un moment de silence... Puis la jeune femme reprit :

—Cela t'étonne, n'est-ce pas ? dit-elle ; et tu as raison, parce que je ne t'ai pas tout dit.

—Qu'y a-t-il encore ?

—Écoute... tu sais que la tribu à laquelle commandant mon père est une des plus importantes et des plus redoutables de l'île... Jusqu'ici, elle a résisté à toutes les avances du gouverneur... et a repoussé énergiquement toute tentative d'invasion... cependant, la soumission de mes frères serait d'un grand et salutaire exemple, et, ceux-ci une fois réduits, les autres ne tarderaient pas à se soumettre... Eh ! bien, j'ai promis au gouverneur, en échange de ta liberté...

—Quoi... qu'as-tu promis ?...

—Je me suis engagée à lui livrer les miens...

—Que dis-tu ?

Henri avait fait un mouvement instinctif à l'idée de cette trahison.

La jeune femme se prit à sourire amèrement.

—Oh ! je comprends, dit-elle : tu t'effrayes à la pensée de ma résolution, tu as peut-être horreur de moi, parce que je suis prête à trahir les miens ;—tu me connais mal, mon ami, et je veux que tu me connaisses mieux—écoute-moi donc.

La jeune femme s'assit à ces mots sur une botte de paille, et força son époux à s'asseoir à ses côtés... puis elle reprit d'un accent ému :

—J'ai été élevée, je te l'ai dit, poursuivie-elle, par des hommes de ton pays qui sont venus dans notre île apporter le culte de leur Dieu... ils m'ont appris à aimer ce qui est beau et juste, et en même temps à repousser ce que j'avais jusqu'alors accepté comme ceux de ma tribu... Chez les Kanaks, la femme n'a jamais su ce que c'était que l'amour, et c'est toi seul qui m'as fait comprendre qu'il y avait pour elle un autre rôle à remplir, plus grand, plus élevé, plus saint... la famille !...

Eh ! bien... ma vie est désormais indis-

solument attachée à la tienne... Hier j'étais femme... demain je puis être mère !

—Est-ce possible !... interrompit le transporté.

—Eh ! que m'importent les hommes de ma tribu, qui, si je retourne vers eux, me tueront sans pitié, et mangeront ma chair ?... Non ! non ! je veux rester près de toi... je veux te suivre partout, dussé-je pour cela, si je le puis, enseigner à tes frères le moyen de se rendre maîtres de notre pays.

VI

Nous n'avons pas l'intention de raconter comment s'y prit la belle Nou pour mettre à exécution le projet qu'elle avait conçu.

Mais il est certain que, peu de jours après les propositions qu'elle avait faites au gouverneur, une expédition était résolue et se mettait en marche dans la direction indiquée par elle.

Il fut convenu que l'on sommerait le chef de la tribu que l'on voulait réduire de se rendre à Nouméa pour y faire acte de soumission et que, dans le cas d'un refus, le détachement se rendrait en armes sur le territoire de la tribu, à l'effet d'y dresser le pavillon français et faire ainsi acte de souveraineté.

Laissons la parole à un témoin oculaire de cette expédition, M. Alfred Jacobs :

« Lorsque les deux bâtiments chargés de nos soldats se présentèrent devant les côtes, un nombre considérable de pirogues se détachèrent du rivage, et les naturels montèrent à bord avec familiarité, en témoignant des dispositions amicales... C'était toujours ainsi que les relations commençaient avec les naturels—mais on était payé pour ne pas se fier à ces démonstrations.

D'ailleurs, si les Kanaks étaient accourus en foule, leur chef s'était prudemment abstenu.

Alors fut détaché l'officier chargé de lui porter l'ultimatum du gouvernement.

Sur les indications de Nou, il remonta une rivière assez forte, qui traverse la tribu, et ayant sauté à terre avec quelques hommes, il alla droit à la case du chef, auquel il fit part de ce qu'on exigeait de lui.

Le chef était soucieux et taciturne, et il ne répondit pas tout de suite.

Seulement il demanda à l'officier si sa fille n'était pas dans l'embarcation qui l'avait amené.

Sur la réponse affirmative qui lui fut faite, il demanda à la voir.

Ce qui lui fut refusé...

Alors, après quelques hésitations, il promit de se rendre le lendemain sur la plage, dans le village principal, avec ses guerriers, pour assister à la prise officielle de possession.

Le lendemain donc, huit embarcations se détachèrent de la corvette et du brik, portant deux cent cinquante hommes et cinq obusiers.

Elles se dirigèrent vers la plage, opérèrent leur débarquement au milieu d'un concours immense de guerriers armés de fusils, d'espèces de zagaies et de haches en fer qui, dans les tribus en rapport avec les Européens, remplacent le casse-tête en pierre verte.

L'acte de possession fut lu par le commandant et traduit par un indigène des missions.

Le drapeau français fut déployé, salué de trois décharges de mousqueterie et de vingt et un coups de canon...

Puis les 250 soldats défilèrent devant le drapeau, pendant que le chef et les principaux de la tribu signaient l'acte d'occupation et de souveraineté.

La vue de tant d'hommes armés de fusils, celle des obusiers, le bruit des canons de la corvette, firent une impression profonde sur les sauvages... et ce fut des hourras, des cris, des danses indescriptibles...

Seul, au milieu de ce désordre général, le chef restait soucieux et à l'écart.

L'officier s'enquit du motif de sa tristesse... il remua doucement la tête.—Je sais que ma fille est ici, répondit-il, et j'aurais voulu la voir.

L'officier n'avait plus aucune raison de

lui refuser cette satisfaction, puisque l'on avait obtenu de lui tout ce que l'on désirait...

Il fit donc signe à Nou, qui approcha troublée et profondément émue...

Le père et la fille s'embrassèrent avec effusion.

Puis, pour cacher son trouble, le vieux chef l'entraîna loin des regards de tous... et quelques minutes après leur disparition, un épouvantable cri se fit entendre qui glaça de stupeur tous les assistants.

Que se passait-il... ?—On courut voir... Et le plus horrible spectacle s'offrit à tous les regards.

La belle Nou gisait étendue sur le sol, la tête fracassée et sanglante.

Et, debout près d'elle, son père la contemplait d'un regard cruel et froid.

Ce misérable venait de la tuer !

NOS GRAVURES

Le docteur Tardieu

Un des hommes qui honoraient le plus la profession médicale vient de lui être enlevé ; M. le professeur Tardieu a succombé, le 11 janvier, à la maladie dont il était atteint depuis quelques jours.

M. Ambroise Tardieu était né à Paris, le 10 mars 1818 ; reçu docteur en 1843, il fut successivement médecin en chef de l'hôpital Lariboisière, membre du comité de consultation et d'hygiène publique, expert près la cour d'appel de Paris, suppléant et ensuite professeur du cours de médecine légale à la Faculté, et doyen de la Faculté de médecine.

M. Tardieu a fait partie du conseil municipal de Paris, dont il avait été élu membre par le 6^e arrondissement, le 15 novembre 1864. Il a été élu membre de l'Académie de médecine en 1858. Président du comité consultatif d'hygiène depuis 1867, M. Tardieu était commandeur de la Légion d'honneur.

On a de lui un grand nombre d'ouvrages de médecine, et surtout un manuel de pathologie et de clinique médicales. C'est principalement comme médecin légiste que M. Tardieu s'était fait une grande réputation.

Les embarras de bébé

Bébé est une charmante petite fille, pleine de bonne volonté... surtout lorsqu'il s'agit d'opérer le transport à la cuisine ou à la salle à manger, des friandises dont elle aura sa part.

Aujourd'hui, quand s'est rapprochée l'heure du déjeuner, Bébé s'est subrepticement glissée à la cuisine, sans même attendre que sa toilette fût terminée. De quoi doit se composer le déjeuner ?—De café au lait.—Mais le lait n'est pas encore là ; il est serré dans l'office. Viendra-t-il à point ce lait, pour l'appétit plus frais que de coutume, et l'impatience naturelle de Bébé ?

La charmante enfant semble en douter ; car elle s'élançait vers l'office, et déjà fait tourner la clef dans la serrure du buffet.

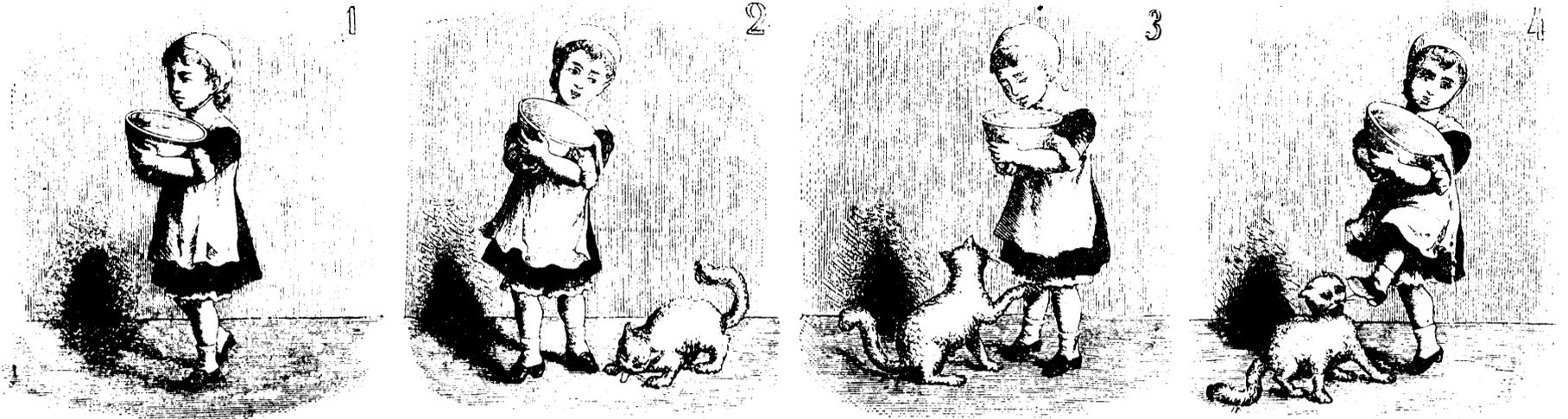
—Bébé, qu'allez-vous faire ?—Chercher le lait.—Vous êtes trop petite, le bol est trop lourd ; vous ne pourriez pas, vous ne saurez pas le porter ; vous verserez le liquide appétissant ; vous... vous... que sais-je !

Bébé ne répond pas ici ; mais le buffet s'est ouvert, et les deux bras chargés du bol envié, plein de lait jusqu'au bord, Bébé commence le premier acte de sa marche solennelle.

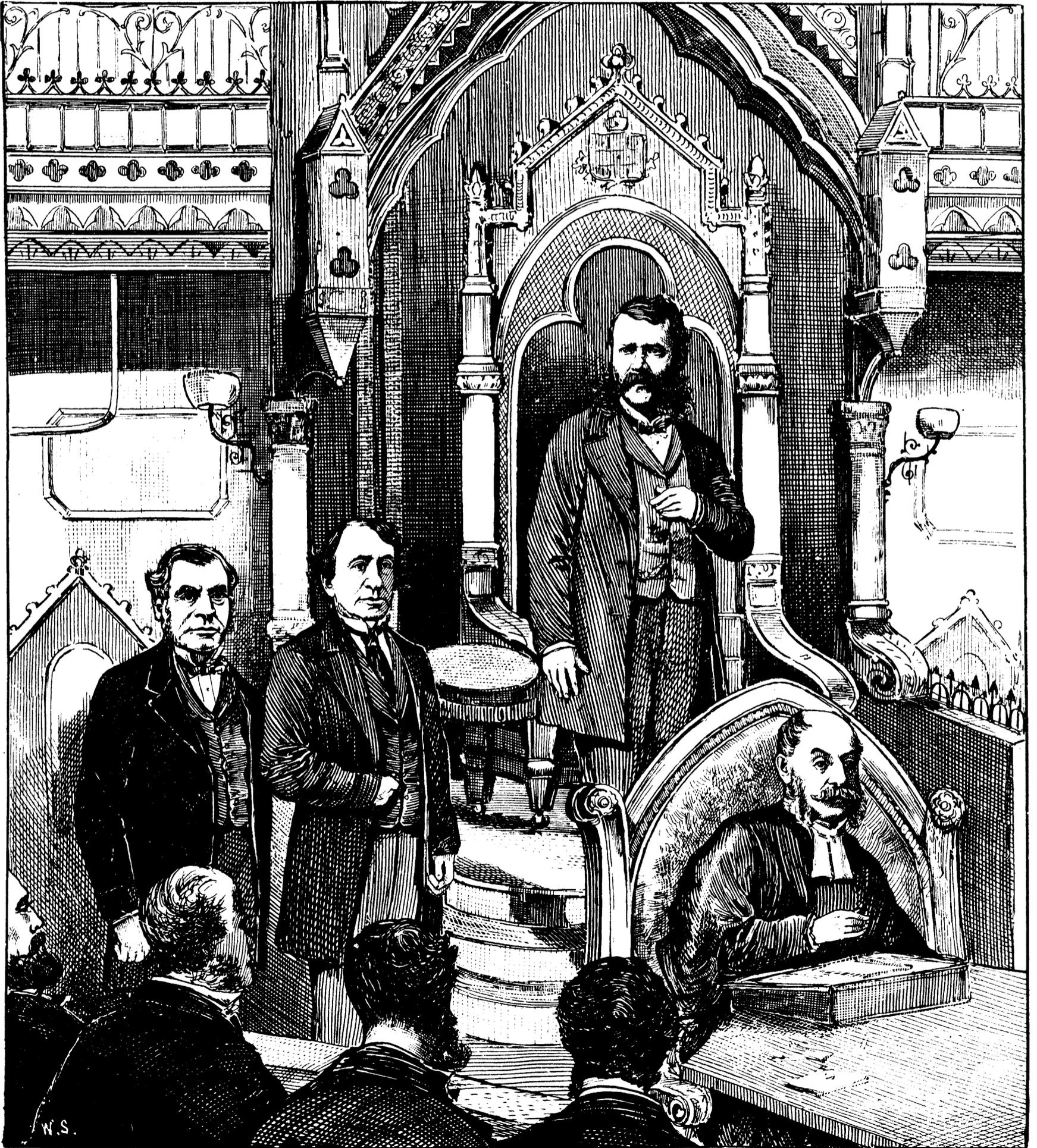
O vous que la maturité de l'âge a mis au courant des lois de la gravitation, vous frémissez, en voyant, dès les premiers pas de Bébé, et malgré ses précautions, le précieux liquide pencher sensiblement.

Mais le présomptueux Bébé a compté sans les incidents qui nûtront sous ses pas. Il ne faudrait pas qu'il y eût un chat à dix lieues à la ronde, pour que le transport solennel d'un bol de lait pût se faire longtemps sans un chat à sa suite. Bébé échapperait-il à l'aventure ?

Non ; Minet n'a pas eu dix lieues à faire pour prendre position sur les flancs de l'opération. Il suit la petite fille, en



Les embarras de Bébé.



OUVERTURE DU PARLEMENT

LE NOUVEAU PRÉSIDENT, L'HONORABLE J. G. BLANCHET, CONDUIT A SON SIÈGE PAR SIR JOHN A. MACDONALD ET L'HON. M. TULLY

miaulant et faisant ron-ron, tour à tour. Or Bébé sait-il garder son regard quand son chat favori le suit! Le vase penche, et le lait de se répandre à la grande joie de Minet, qui le lèche voluptueusement.

C'est le second acte. Bébé a vu sa faute. Le vase est remis en équilibre; d'un oeil inquiet l'enfant mesure ce qui manque au niveau primitif du liquide. C'est peu de chose, mais le tentateur est là qui plaide, et de la voix et du geste, la cause de sa gourmandise.

Bébé se défie, Bébé résiste, l'expérience affirmé sa volonté, il triomphera des obstacles, c'est sûr... mais dans la troisième acte seulement de la petite comédie; car au quatrième, son énergie même sera cause d'un nouveau malheur.

Impatience des affaires de Minet qui lui barre le passage et semble conspirer contre elle, la petite fille, en effet, lève le pied sur la perfide Bébé... et voilà le lait qui penche de nouveau et se répand à flots, cette fois.

(A suivre.)

CHOSSES ET AUTRES

On compte par milliers les demandes de places pour la session.

M. Barthe annonce qu'il reprend la propriété de la Gazette de Sorel.

Le colonel Littleton est parti la semaine dernière pour l'Angleterre; on se plaint de la manière dont il administrait Rideau-Hall.

La nomination de l'hon. M. de Boucherville comme sénateur, en remplacement de l'hon. M. Lacoste, est bien vue du public. M. de Boucherville fera honneur à sa position par son intégrité et son expérience.

L'hon. M. Anglin se propose d'établir devant la Chambre qu'il avait le droit, après la démission du gouvernement Mackenzie, de remplir les vacances survenues dans le personnel de la Chambre.

On a remarqué avec plaisir que l'hon. M. Blanchet, suivant à la Chambre l'exemple autrefois donné par l'hon. M. Chauveau au Sénat, lit toujours les motions en français. En pays anglais, avouons que c'est joli.

Nos abonnés qui ne conservent pas L'Opinion Publique pour la faire relire nous obligeraient beaucoup en nous envoyant les Nos. 14, 29 et 41 de 1878, que nous voulons bien payer.

On croit que M. Mousseau entrera avant longtemps dans le cabinet; d'autres disent que ce sera M. Trudel, afin de donner satisfaction à l'élément catholique du Sénat; quelques-uns mentionnent le nom de M. Chapais.

M. Elie Tassé, frère de M. Joseph Tassé, député d'Ottawa, a été nommé secrétaire de l'Orateur et greffier des comités, à la place de M. Leprohon, qui a remplacé M. Piché. M. Aimé Gélinas, notre collaborateur, remplace M. Joseph Tassé dans le bureau des traducteurs.

Le sénateur Bellerose et quelques-uns de ses confrères veulent que les membres catholiques du Sénat soient représentés dans le gouvernement. Cette question a créé une certaine agitation dans les cercles politiques, et on croit qu'il sera fait droit à cette demande.

Certains journaux ont dit, la semaine dernière, qu'on parlait, dans les rangs de l'opposition, de remplacer M. Mackenzie par M. Holton, comme chef du parti libéral; mais M. Mackenzie a, jusqu'à présent, agi comme tel. On croit, avec raison, qu'il ne sera pas question de choisir un chef avant que M. Blake se fasse élire et fasse sa rentrée à la Chambre des Communes.

On dit que si le parti libéral avait réussi dans les dernières élections, M. Blake se serait mis à la tête d'un mouvement pour réorganiser le parti.

UN REMEDE POUR LA CONSOMPTION

Un vieux médecin, retiré de sa profession, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consommation, de la Bronchite, du Catarrhe, de l'Asthme et de toutes les maladies de la Gorge et des Pouxmons, lequel est aussi un remède positif et radical pour la faiblesse des Nerfs et pour tous les maux nerveux, après avoir eu la preuve de ses merveilleuses vertus curatives dans des milliers de cas, croit de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai gratis cette recette à tous ceux qui la désireront, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage du remède, en français, allemand ou anglais. Cette recette sera envoyée par la maille en adressant avec un timbre de poste et nommant ce papier: W. W. SHEKAR, 149 Powers' Block, Rochester, N.-Y.

A VENDRE, L'Opinion Publique depuis l'année 1870 jusqu'au 1er janvier 1879, formant neuf volumes bien reliés. S'adresser à G. D., 15, rue Ste-Thérèse, Montréal.

Au Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Catherine. —COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis quelques mois, et des milliers d'acheteurs l'envahissent déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osions espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces pronant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniable sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et nos Etoiles à Robes à une commission de 2 1/2 pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds gratis, et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETIER & CIE., Propriétaires; J. N. ARSENAULT, Gérant.

MM. Narcisse Beaudry et frère, Bijoutiers et Horlogers, annoncent à leurs pratiques et au public en général qu'ils ont en magasin un assortiment de MONTRES en or et en argent, ainsi que des BIJOUX tant importés que de leur fabrication. M. M. Beaudry et frère font aussi la dorure et argenture, ainsi que la fabrication et réparation d'ornements d'églises. Nous croyons devoir faire remarquer au public que ces deux messieurs sont tous deux ouvriers et surveillent, chacun dans son département, l'exécution des ouvrages faits. NARCISSE BEAUDRY, EDUARD E. BEAUDRY, Bijoutier pratique. Horloger pratique.

Carte.—M. Charles L. A. Dozois, si avantageusement connu du public, après avoir été au service de MM. H. et H. Merrill, de la rue Notre-Dame, vient de contracter un engagement avec la célèbre Maison PILON. M. Dozois, d'une expérience incontestable, profite de cette occasion pour inviter tous ses amis et toutes les pratiques qui voudront bien le patroniser, à venir le voir dorénavant chez MM. PILON & Cie., où vous trouverez tout ce qu'il vous faut en fait de marchandises choisies (fancy), telles que Soieries, Gants de kid Alexandre, Etoiles à Robes, Echarpes en soie pour Dames, Kuban de fantaisie, Frillings, Dentelles de fil, magnifiques Chales brochés, et beaucoup d'autres marchandises de nouveautés devant toute compétition.

AVIS

Les abonnés de L'Opinion Publique qui désiraient faire relire leurs volumes d'une manière élégante et soignée, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai; Gants nettoyés et teints noirs seulement. J.-H. LEBLANC. Atelier: 547, rue Craig.

LA POUDRE ALLEMANDE

SURNOMMEE



NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

Les annonces de naissances, mariages et décès sont insérées à raison de cinquante centimes.

MARIAGE

A Montréal, le 20 février courant, par le Rév. M. Tranchemontagne, curé de la paroisse de Saint-Joseph, Pierre-Thomas Levesque, écrivain, de l'Assomption, à Madame veuve Arthur Lamothe, née Panet, de Montréal.

LES ECHECS

A adresser toutes les communications concernant ce département à M. O. TREMPÉ, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 147: MM. V. R. Gagnon, Québec; T. Lafrenière, J. Gauthier, M. Toupin, H. Paradis, J. W. Shaw et S. Lafrenière, Montréal; L. O. P., Sherbrooke; N. P., Sorel.

ÉNIGME D'ECHECS. — Placez quatorze cavaliers sur l'échiquier afin qu'ils commandent toutes les cases. (Nous donnerons la réponse dans trois semaines.)

TOURNOI D'ECHECS CANADIEN PAR CORRESPONDANCE.

Nous devons à l'obligeance du conducteur du tournoi, M. Shaw, de pouvoir donner aujourd'hui la continuation des parties terminées à venir au 20 février 1879.

Table with 3 columns: No., Joueurs, Gagnés par. Lists players like Black vs Braithwaite, White vs Clawson, etc.

TOTAL DES PARTIES JOUÉES ET GAGNÉES.

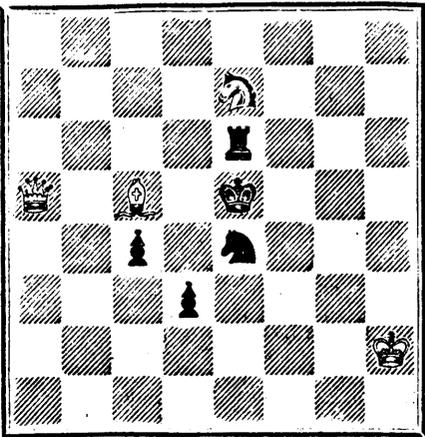
Table with 3 columns: Joueurs, Total des parties jouées, Ditto gagnées. Lists players like W. H. Hicks, John Henderson, A. Saunders, etc.

J. W. SHAW, Conducteur du tournoi.

PROBLEME No. 149.

Composé par M. J. MURPHY, Québec.

Noirs.



Blancs.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 2 coups.

SOLUTION DU PROBLEME NO. 147.

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. Lists moves like 1 D pr C, 2 P 4e R, etc.

608ME PARTIE.

TOURNOI D'ECHECS CANADIEN PAR CORRESPONDANCE. Jouée par correspondance entre M. M. J. Murphy, de Québec, et M. C. A. Beivin, de Saint-Hyacinthe.

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. Lists players like M. J. MURPHY, M. O. A. BOIVIN and their moves.

Table with 2 columns: 14 D pr P, 15 C pr D, 16 Roquent (T D), etc.

NOTES PAR M. A. P. BARNES, NEW-YORK.

- (a) Je ne me rappelle pas avoir déjà vu ce coup. (b) Autre coup d'une apparence bizarre, cependant, sa position, même si elle n'est pas agréable. (c) Je crois à peine cela nécessaire. (d) J'ai des doutes sur la sagesse de placer le Roi si loin au point faible de sa partie. F 3e F paraît préférable. (e) De même ces mouvements des Pions ne peuvent être recommandés. Le Fou est renfermé, et les chances d'utiliser le Pion extra sont réduites à peu près au minimum. Il aurait dû essayer de rompre à un moment propice les Pions de son adversaire, et aurait pu rendre l'un des siens à Dame. (f) Après cela, la partie devrait certainement être nulle, même avec des Fou de différentes couleurs, le résultat serait peut-être le même, quelle que soit la ligne de défense adoptée. J'aurais essayé F 6e T. (g) Je ne vois pas pourquoi: 27 T 1er F D, 28 R 2e R, 29 P fait D, 30 R pr T, 31 R 2e D, 32 R 3e R, 33 R 4e R, 34 P 4e F, 35 P 4e T, 36 P 3e C, 37 R 5e R.

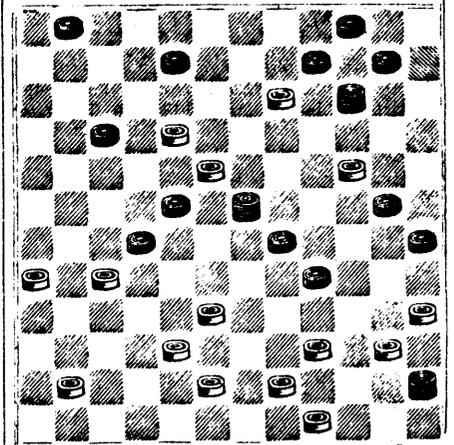
LE JEU DE DAMES

Adressez toutes les communications concernant ce département à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLEME No. 153

Composé par M. Edouard Vallières, Pointe-Saint-Charles, Montréal.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 151

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Lists numbers like 41, 35, 28, 54, etc.

Solutions justes du Problème No. 151

Montréal.—N. Chartier, J. Boyte, F.-X. Black, P. Décareau et L. Chartier; Québec.—N. Langlois, J. Lemieux.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 22 février 1878.

Table with 3 columns: Item, \$ c., \$ c. Lists items like Farine de blé de la campagne, Farine d'avoine, Sarrasin, Blé par minot, etc.

Librairie Payette & Bourgeault

On trouvera constamment à cette Librairie : Livres de prières et de piété, depuis les reliures les plus communes jusqu'aux plus riches.

Livres de littérature de tous les auteurs canadiens. Livres classiques, en usage dans tous les collèges, convents, etc., etc.

Papeterie, tapisserie, imagerie, articles religieux, etc., etc. en grande quantité.

Fournitures d'école et de Bureau, une spécialité. Ordres pris pour fabriquer des cadres de toute sorte.

Impressions et reliures de livres blancs exécutées sous bref délai.

Les abonnés de L'Opinion Publique trouveront un avantage en s'adressant à leur magasin pour faire relier leur journal.

Payette & Bourgeault,

No. 250, rue Saint-Paul,

Vis-à-vis la rue Saint-Vincent, Montréal.

DISTRICT DE MONTRÉAL. Cour Supérieure

Dame Louise Robert dite Lamarche, de la cité et du district de Montréal, épouse de Auguste Bousquet, commerçant, du même lieu, dûment autorisée à ester en justice, demanderesse; vs. le dit Auguste Bousquet défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 15 février courant.

Montréal, 17 février 1879.

ROY & BOUTILLIER, Avocats de la demanderesse.



AVIS PUBLIC

Est par le présent donné, en conformité de l'acte 41 et 42 Vict., ch. 5, que deux mois après la date de la dernière publication du présent avis, laquelle se fera deux fois dans la Gazette Officielle de Québec, le Commissaire des Terres de la Couronne annulera les ventes et permis d'occupation des terres publiques dont suit une liste :

Canton Percé. (1er rang, Anse à Beauvils.)

Lot C. (1er rang, au sud de Corner Beach.)

Lot No. 5. (3e rang.)

Lot. No. 17. (Rang Est, chemin Percé.)

Lots Nos. 8 et 10. Canton Malane. (2e rang.)

1/2 N. E. de 1/2 S. O. (15 1/2 acres) du lot No. 14. Canton Rolette. (1er rang.)

Lots 6, 7, 21, 22, 43 et 44. (2e rang.)

Lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 21, 22, 32, 33, 44 et 45. (3e rang.)

Lots 1, 35, 36, 46. (4e rang.)

Lots 17, 18, 37, 38, 39 et 40. (5e rang.)

Lots 1, 2, 3, 13, 15, 16, 17, 38, 39, 40 et 46. (6e rang.)

Lots 7, 8, 9, 10, 11 et 12. Canton Talon. (1er rang.)

Lots 7, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 35 et 38. (2e rang.)

Lots 4, 14, 15, 20, 21, 22, 34, 35, 36, 37 et 38. (3e rang.)

Lots 1, 2, 3, 4, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 34, 35, 37. (4e rang.)

Lots 20, 21, 22, 23, 36, 37 et 38. (5e rang.)

Lots 16, 17, 19, 20, 36, 37 et 38. (6e rang.)

Lots 11, 12, 13, 14, 37, 38 et 39. Canton Panet. (3e rang.)

Lots 24 et 25. (4e rang.)

Lots 5, 6, 10, 11, 12, 13 et 32. (5e rang.)

Lots 17, 18 et 31. (6e rang.)

Lots 20, 32 et 33. (7e rang.)

Lots 3, 5, 6, 7, 15, 16, 18, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45 et 46. (8e rang.)

Lots 6, 7, 18, 19, 20, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 37, 38, 39, 40 et 42. (9e rang.)

Lots 41 et 42. F. LANGELIER, Commissaire T. C.

Département des Terres de la Couronne, Québec, 5 février 1879.



PROVINCE DE QUÉBEC.

Département des Terres de la Couronne.

AVIS.

(Adjs. 1627, 1628, 1629.) En conformité de la 9e section de l'Acte 36 Victoria, chapitre 8, avis est par les présentes donné que les locations et ventes de terres ci-après mentionnées ont été révoqués sous l'autorité de l'Acte 32 Victoria, chapitre 11 et de ses amendements :

Canton Armagh. (1er rang N. E.)

Lot No. 15, à P. Couture. (2 rang N. O.)

" 24, à Philibert Morin. (1er rang N. O.)

" 60, à Chs. Kemner. " 61, à Jean Kemner. " 72, à Nicolas Bernard.

1/2 N. E. du lot No. 68, à God. Gagnon. (2e rang N. E.)

Lot No. 15, à Siméon Lamontagne. (1er rang S. E.)

Lots Nos. 38, 39 et 40, à Norbert Labbé. Lot No. 42, à Cléop. Buteau.

" 19, à Narc. Boulanger. (2e rang S. E.)

" 31, à Jos. Allaire. (Rang O. Riv. du Pin.)

" 6, à Thos. Lamontagne. " 7, à François Labrecque.

Canton Montminy. (5e rang S. O.)

" 20, à Denis Létourneau. Lot No. 1, à Paul Talbot.

" 2, à Octave Talbot. " 3, à Philéas Talbot. (4e rang S. O.)

Lot No. 9, à Etienne Côté. (2e rang N. E.)

1/2 S. O. du lot No. 4, à Thomas Fournier. (3e rang N. E.)

1/2 N. O. des lots Nos. 1 et 2, à Ph. Beaulieu. (1er rang N. E.)

Lot No. 9, à Theo. Cloutier. (4e rang N. E.)

Lot No. 15, à Philéas Bernier, transporté à J. Gaumont. (2e rang S. O.)

Lot No. 4, à François Guilmet. Canton Lafontaine. (7e rang.)

Lot No. 3, à Ol. Bourgeault. (4e rang.)

Lot No. 19, à Jacob Thériault. Canton Casgrain. (3e rang.)

Lot No. 6, à Tert. Legros. (Rang A.)

Lot No. 8, à Louis Ouellette, transporté à Alex. Cloutier. Canton Dionne. (1er rang.)

Lot No. 5, à Pierre Charois. (6e rang.)

Lot No. 3, à Amable Gagnon. Canton Leverrier. (7e rang.)

Lot No. 54, à Jérôme Jalbert. Canton Fournier. (3e rang.)

1/2 S. O. du lot No. 8, à Gatien Ayot. Canton Mailloux. (5e rang.)

Lot No. 36, à Thos. Pallaire. (3e rang.)

Lot No. 2, à Louis Couture. Canton Woodbridge. (4e rang.)

Lot No. 30, à Pierre Oct. Dionne. (5e rang.)

Lot No. 17, à Amable Dionne. Canton Bégon. (Rang B.)

Lot No. 42, à Hon. Roy & Cie. (Rang A.)

Lot No. 49, à Antoine Belzil. (5e rang.)

Lot No. 20, à Paul Boucher. Canton Viger. (5e rang.)

1/2 S. O. du lot No. 27, à Ant. Beaulieu. Lot. No. 45, à Jos. Thériault.

1/2 N. E. du lot No. 31, à Charles Bertrand. (6e rang.)

Lot No. 38, à Théod. Dumont. " 15, à Georges Jalbert. (8e rang.)

Lot No. 7, à J. A. Castonguay. (2e rang.)

Lot No. 22, à Ad. Dionne. Lot No. 27, à Aub. Dionne. Canton Pohenégamook. (10e rang.)

Lot No. 21, à Jos. Desjardins. (11e rang.)

Lot No. 20, à Ignace Desjardins. Canton Armand. (Rang A.)

Lot No. 94, à Thadée Dionne. Partie du lot No. 95, à Israël Viel.

Res : du lot No. 95, à Jos. Viel. Canton Whitworth. (Rang Nord.)

Lot No. 17, à Ant. Dionne, père.

Canton Demers. (4e rang.) Lot No. 37, à Pierre Jean. 1/2 S. O. du lot No. 35, à Anselme Côté. 1/2 N. E. du lot No. 34, à Anselme Côté. Canton Gaspé Bay Nord. (1er rang.) 1/2 N. O. du lot No. 51, à Abraham LeMesurier. Canton Douglas. (3e rang.) Lot No. 11, à Jos. McAuley. Canton Newport. (6e rang.) Lot No. 28, à Archibald Kerr, jr. F. LANGELIER, Commissaire des T. de la C. Québec, 11 février 1879.



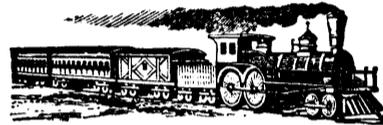
AVIS PUBLIC

Est par le présent donné, en conformité de l'acte 41 et 42 Vict., ch. 5, que deux mois après la date de la dernière publication du présent avis, laquelle se fera deux fois dans la Gazette Officielle de Québec, le Commissaire des Terres de la Couronne annulera les ventes et permis d'occupation des terres publiques dont suit une liste :

Canton Egan. (Rang Rivière à l'Aigle.)

Lots Nos. 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31. F. LANGELIER, C. T. C.

Département des Terres de la Couronne, Québec, 6 février 1879.



CHEMIN DE FER Q.M.O. & O.

AVIS

Est par le présent donné que le gouvernement de Québec s'adressera au Parlement du Canada, durant la présente session, afin d'être revêtu de tous les droits et pouvoirs possédés par la Compagnie du Chemin de Fer de Montréal, Ottawa et Occidental, relativement à la construction d'un pont sur la Rivière Ottawa, à ou près de la cité d'Ottawa, et d'être autorisé à obtenir et posséder dans la province d'Ontario les terrains nécessaires aux fins du système de chemins de fer de la province de Québec. Québec, 13 février 1879.

REMEDÉ SPECIFIQUE DE GRAY

Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscretions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix: \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la maille franc de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à : La Compagnie de Médecine de Gray, Windsor, Ont.

Vendu à Montréal, en Canada, et aux Etats-Unis par tous les Pharmaciens.

SOUS PRESSE RECUEIL

De 16 mélodies, avec paroles Anglaises, Espagnoles et Françaises, COMPOSÉES PAR LE

Comte de Premio-Real,

Devant paraître dans la première quinzaine de Mars, chez

A. LAVIGNE, Editeur de musique, Importateur de pianos et harmoniums, 25, rue Saint-Jean (Banque d'Épargne), Québec.

La Faculté Médicale conseille

d'adopter la préparation connue sous le nom de FARINE DE MAIS DE DURHAM, qui, avec du lait, est recommandée pour la nourriture des enfants. Cette marque particulière possède les qualités qui en font une nourriture saine et savoureuse.

Rapport de l'analyse chimique :

" Cette FARINE DE MAIS DE DURHAM est entièrement exempte d'impureté; il est évident qu'un grand soin a été pris au choix du grain dont elle se compose, à ce point qu'aucune trace de matière étrangère ne s'y rencontre."

Les fabricants disent

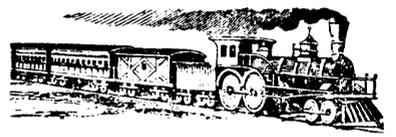
qu'aujourd'hui comme depuis un grand nombre d'années, cette préparation reçoit tous leurs soins. Rien de plus sûr et de plus sain ne saurait être préparé avec le maïs, et, grâce à leurs procédés de manufacture améliorés, toute la matière impure et étrangère est complètement éliminée, que cette préparation est aujourd'hui beaucoup plus légère et parfaite qu'il ne serait possible par les moyens ordinairement employés.

Lorsque vous demandez la FARINE DE MAIS DE DURHAM, voyez à ce qu'on vous la donne.

WILLIAM JOHNSON,

28, rue St. François-Xavier, MONTREAL,

Seul agent pour les Etats-Unis et le Canada.



Chemin de Fer du Gouvernement

DIVISION DE L'OUEST

Chemin de fer Q. M. O. & O.

LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTRÉAL ET OTTAWA

Jus-qu'à AVIS CONTRAIRE, les trains laisseront le dépôt d'Hochelaga comme suit :

Train Express pour Hull à 9.30 et 5.00 A.M. P.M. Arrivant à Hull à 2.00 P.M. et 9.15 Train Express de Hull à 9.10 et 4.45 Arrivant à Hochelaga à 1.49 P.M. et 9.00 Train pour St-Jérôme à 5.00 P.M. Train de St-Jérôme à 7.00 A.M. Ces trains laissent la station du Mile-End dix minutes plus tard.

Bureau-Général : No. 13, Carré de la Place-d'Armes.

STARNES, LEVE & ALDEN,

Agents des Billets, Bureaux : 201, rue St-Jacques, au-dessous de l'Institut des Artisans, et 158, rue Notre-Dame.

C. A. SCOTT, Surintendant-Général. C. A. STARK, Agent-Général pour Fret et Passagers. Montréal, 19 décembre 1878.

Au Clergé et aux Communautés Religieuses

Nous attirons votre attention sur notre dernière importation, consistant en Ornaments d'Eglises et Objets Religieux, Ornaments Sacrodotaux, Châsses, Ostensoirs, Ciboirs, Calices, Encensoirs, Diadèmes, Couronnes, Coeurs, Franges en or et en argent, Drap d'or et d'argent, Mérida, Toile, etc., etc. Bannières, Drapeaux, magnifique assortiment de Vases, Statues, Rosaire (en corail, ivoire, perle, nacre, etc.), Jais, grande, etc., etc. (Cire d'abeille pure, Cierge en cire et en paraffine, Vin de Messe, etc., etc. Avant tout, nous sommes prêts à exécuter toutes les commandes à très bas prix.

Les articles qui visitent la ville sont respectueusement invités à leur solliciter. Prompte attention apportée aux commandes. A. C. SENECA & Cie. Importateurs et manufacturiers, No. 184, rue Notre-Dame, Montréal.

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

NOUVELLES PUBLICATIONS.

AU PIED DE L'AUTEL, par l'auteur des Paillettes d'Or.

I. Un quart d'heure devant le Saint Sacrement. II. Une heure devant le Saint Sacrement. III. Prière à Jésus dans l'Eucharistie.

Julie brochure in-32. Prix, 3cts : la douzaine, 30cts ; le cent, \$2.00.

LES PIEUX SOUVENIRS DU FOYER CHRETIEN, par le même auteur, même format, même prix. ALMANACH DES AMES DE PURGATOIRE pour 1879, renfermant un tableau d'indulgences plénières et un calendrier franciscain. Prix, 5cts.

CADIEUX & DEROME,

207, RUE NOTRE-DAME, 207, MONTREAL.

Les cuisiniers les plus en renom affirment

que vous ne serez pas trompé si vous achetez la marque DURHAM; elle est supérieure à toute autre préparation.

Une grande netteté de couleur

est un des traits de cette préparation, et les procédés employés pour sa purification sont si parfaits, qu'elle excelle toute autre farine par sa basse GRAVITE SPECIFIQUE et son entière pureté.

S'il est quelques Dames

qui n'aient pas encore fait usage de la FARINE DE MAIS DE DURHAM, elles sont respectueusement priées d'en faire l'essai en suivant soigneusement les directions imprimées sur chaque paquet; et si elles le font, elles diront comme tous les autres connaisseurs :

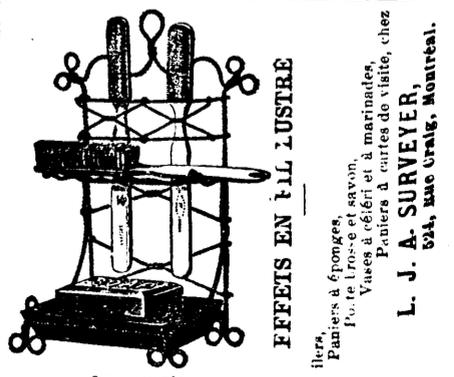
" C'est la meilleure qui existe."

Lorsque vous demandez la FARINE DE MAIS DE DURHAM, voyez à ce qu'on vous la donne.

WILLIAM JOHNSON,

28, rue Saint-François-Xavier, Montréal,

Seul agent pour les Etats-Unis et le Canada.



Longpré & David

AVOCATS

No. 15, RUE SAINTE-THÉRESE

MONTREAL.

A.-B. LONGPRÉ.

L.-O. DAVID.